



Définition d'un renouvellement de la gouvernance de la recherche en Tunisie

Rapport de toutes les formations réalisées

Livrable D3.1

UNIFI, Université de Jendouba



Cofinancé par
l'Union européenne

Informations sur le livrable

Acronyme du projet	DIRASA
Titre du projet	DIRASA (Définition d'un renouvellement de la gouvernance de la recherche en Tunisie)
Calendrier et durée du projet	01/02/2023 – 31/01/2026
Numéro de référence du projet	101083145
WP	WP3 – Renforcement des compétences du personnel universitaire (académique et administratif) en matière de gestion et assurance qualité de la recherche
Tâche	T3.1 Ateliers de formation locaux pour les personnel administratif et académique T3.2 Formation thématique sur les projets EU sur la recherche
Livrable	D3.1 Rapport de toutes les formations réalisées
Version	Final version
Numéro de version	1.0
Responsable du livrable	UNIPI (leader du WP3), Université de Jendouba (co-leader du WP3)
Auteurs	Université de Jendouba, Université de Kairouan, Université de Gafsa, CESIE
Niveau de diffusion	PU: Public
Date de soumission	4 Novembre 2024

Coordinateur du projet

Name	
Nom de l'organisation	Université de Sfax
Email	Fatma GHORBEL, fatma.ghrbel@usf.tn

Historique des versions

Version	Date	Auteur	Description
1.0	31/10/2024	UNIFI	Finalisé
1.1	31/10/2024	CESIE	Révisé

Résumé du projet

Le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique s'est engagé dans une course à l'excellence où la compétition entre les universités du monde est devenue un enjeu majeur et la recherche de l'excellence une priorité des politiques publiques des pays.

L'impact scientifique de la Tunisie a progressé de manière positive depuis l'établissement du programme National de Recherche (PNR) en 1996, mais, malgré un potentiel important, la recherche universitaire tunisienne reste confinée dans un rôle marginal et souffre de nombreuses déficiences, notamment en matière de pilotage, d'organisation et de gestion efficaces.

En réunissant les 13 Établissements d'enseignement supérieur (EES) publiques tunisiennes, le Ministère de l'Enseignement Supérieur Tunisien (MESRS) et l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR), le projet DIRASA a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la gouvernance de la recherche universitaire en Tunisie en favorisant le dialogue et la coopération scientifique entre les acteurs du système national de recherche tunisien. En particulier, DIRASA vise à renforcer les capacités de veille stratégique et de prospective scientifique par l'amélioration des compétences du personnel universitaire, par l'accroissement de la visibilité de la recherche universitaire et par le développement des interactions entre la recherche et l'environnement socio-économique.

En raison de ces objectifs, DIRASA met l'accent sur les nouvelles technologies dans l'enseignement supérieur qui sont nécessaires pour le développement du secteur de l'enseignement supérieur et pour ses liens avec la société à travers la création d'un réseau au niveau national où les universités, les unités de recherche et les laboratoires, les centres de

recherche travaillent ensemble pour appliquer les produits de la recherche dans le contexte local.

Les principaux groupes cibles des actions du projet sont au nombre de trois: les responsables (recteurs, vice-recteurs, chefs d'établissements et de départements, doyens et vice-doyens chargés de la recherche universitaire) des universités tunisiennes ; le personnel administratif et académique ainsi que les responsables de la gestion et de l'administration de la recherche, qui sont chargés de la gestion opérationnelle de la recherche ; et enfin, les chercheurs et les doctorants, qui bénéficieront de la formation dispensée par le projet. A ces groupes cibles s'ajoutent des représentants de la société en général (décideurs politiques, autres institutions nationales et locales non partenaires du consortium) qui participeront activement à l'atelier de coopération toujours prévu par le projet.

DIRASA est un projet co-financé par le Programme Erasmus+ de l'Union Européenne, Action : *Renforcement des Capacités dans le domaine de l'Enseignement Supérieur, Strand 3 – Projets de réforme structurelle* [Projet n. 101083145].

L'action de *Renforcement des Capacités dans le domaine de l'Enseignement Supérieur* du soutien des projets de coopération internationale fondés sur des partenariats multilatéraux entre des organisations actives dans le domaine de l'enseignement supérieur dans des États membres de l'UE ou des pays tiers associés au programme Erasmus+ et des pays tiers non associés au programme. Ils visent à soutenir la pertinence, la qualité, la modernisation et l'accessibilité de l'enseignement supérieur dans les pays tiers non associés au programme Erasmus+ en tant que moteur d'un développement socio-économique durable.

Les projets du *Strand 3 – Projets de réforme structurelle* soutiennent les efforts déployés par les pays tiers non associés au programme Erasmus+ pour mettre en place des systèmes d'enseignement supérieur cohérents et durables afin de répondre à leurs besoins socio-économiques et à leur ambition générale de créer une économie fondée sur la connaissance. L'intégration et la transposition à plus grande échelle des résultats positifs ainsi que les synergies avec le soutien en cours ou en préparation dans la région dans le cadre de programmes de soutien bilatéraux sont également des éléments de ce *Strand*. Les projets de réforme structurelle répondront aux besoins des pays tiers éligibles non associés au programme Erasmus+ pour soutenir l'amélioration systémique et structurelle durable et l'innovation au niveau du secteur de l'enseignement supérieur. Plus précisément, ces projets porteront sur les efforts déployés par les pays pour mettre en place des systèmes d'enseignement supérieur cohérents et durables afin de répondre à leurs besoins socio-économiques et, en fin de compte, de créer une économie fondée sur la connaissance.

Sommaire

Informations sur le livrable	1
Coordinateur du projet	2
Historique des versions	2
Résumé du projet.....	3
Sommaire.....	6
Contexte et Objectifs du WP3	11
T3.1 Ateliers de formation locaux pour le personnel administratif et académique	12
T3.2 Formation thématique sur les projets EU sur la recherche.....	13
<i>Rapport de formation T3.1 – « Les cadres éthiques et les normes des activités de recherche scientifique, y compris les codes de conduite, les systèmes anti-plagiat et les programmes de sensibilisation » – Université de Jendouba – 22-24 Novembre 2023</i>	<i>15</i>
Sommaire du rapport.....	16
Introduction au rapport	16
Objectifs de la formation	16
Participation des bénéficiaires.....	19
Approche méthodologique de la formation.....	21
Méthodes pédagogiques adoptées pour la formation	22
Principaux résultats de la formation	25
Session 1 : "Ethique de la recherche"	25
Session 2 : "Détection du plagiat : solution anti-plagiat Turnitin"	27
Session 3 : "Le code d'éthique de l'Université de Pavie : un cas pratique"	28

Sessions 4 & 5 : "Intégrité Scientifique dans les métiers de la recherche" & "Réglementation de l'intégrité scientifique : modalités collectives et responsabilité individuelle"	30
Session 6 : "Ethique dans l'utilisation des sources bibliographiques".	34
Session 7 : "L'intégrité scientifique comme outil au service de l'éthique de la recherche : les avancées réalisées au niveau national français et à l'Université de Rouen Normandie"	35
Session 8 : "Le rôle joué par l'égalité de genre dans le cadre de la gouvernance universitaire et le cas représenté par l'Université de Pise"	38
Conclusion de la formation	41
Annexes.....	44
1) Programme de la 1 ^{ère} Formation du WP3.....	44
2) Photos de la formation.....	45
3) Matériel de formation partagé.....	46
4) Bibliographie	46
5) Rapports des ateliers.....	47
<i>Rapport de formation T3.1 – « La gestion et la qualité des centres et des structures de recherche ainsi que leur évaluation » - l'Université de Kairouan – 13-15 Décembre 2023.....</i>	<i>55</i>
Sommaire du rapport.....	56
Introduction au rapport	56
Participation des bénéficiaires.....	57
Approche méthodologique de la formation.....	59
Méthodes pédagogiques adoptées pour la formation	59

Atelier 1 : "Étude de cas sur un règlement intérieur de laboratoire en France"	60
Atelier 2 : "Travail sur une méthode d'autoévaluation pour une unité de recherche en Tunisie".....	62
Cours de doctorat en Italie : fonctionnement.....	63
Assurance qualité des universités en Italie.....	64
Accréditation des cours de doctorat.....	65
Assurance qualité	67
Conclusion de la formation	70
Annexes.....	72
1) Programme de la 2 ^{ème} Formation du WP3	72
2) Photos de la formation.....	74
3) Matériel de formation partagé.....	76
4) Bibliographie	76
<i>Rapport de formation T3.1 – « La valorisation de la recherche et le lien recherche-innovation » – Université de Gafsa – 29-31 Janvier 2024</i>	77
Sommaire du rapport.....	78
Introduction au rapport	78
Principaux résultats de la formation	79
L'importance de la valorisation de la recherche dans le système universitaire tunisien.....	79
Place-base d'innovation: <i>some insights from the Contamination Lab at Pisa University.</i>	80
Nos valeurs : Rappel et discussion sur la philosophie de recherche ...	81

Le rôle du soutien des structures universitaires pour transformer une idée brillante en recherche réussie : une étude de cas	81
La valorisation de la recherche en Tunisie et ses connexions avec le tissu socioéconomique	82
Le Pôle Universitaire Normand d'Innovation - Son fonctionnement et un exemple de transfert effectué vers la sphère socio-économique via la création d'une spin off de l'Université de Rouen Normandie	83
Laboratoires vivants : Catalyseurs pour valoriser la recherche universitaire, stimuler l'innovation et renforcer l'engagement entre l'université et la communauté	84
Atelier pratique : Comment optimiser le réseautage et l'innovation dans le secteur de la recherche et comment garantir l'alignement des intérêts des parties prenantes du secteur ? Élaboration d'une feuille de route stratégique.....	85
La valorisation de la recherche à l'Université de Pavie : une étude de cas pratique	86
Les nouvelles opportunités de soutien à la valorisation de la recherche et la dissémination scientifique : projets SWAFY et ARESSE	86
Présentation d'un cas pratique : projet VRR Sabat Sfax.....	87
Conclusion de la formation	88
Annexes.....	89
1) Programme de la 3 ^{ème} Formation du WP3	89
<i>Rapport de formation T3.2 – Semaine de Formation thématique sur les projets EU sur la recherche – Palerme, Italie – accueillie par CESIE – 26 Février-1 Mars 2024.....</i>	<i>92</i>
Sommaire du rapport.....	93
Introduction au rapport	93

Importance de l'Activité de Formation	93
Coordination et Formation	94
Participation des Bénéficiaires	95
Approche méthodologique de la formation.....	95
Processus de coordination de la formation	95
Contenu de la formation	97
Méthodes pédagogiques	98
Objectifs de la formation	98
Principaux résultats de la formation	100
Journée 1 - Introduction à Horizon Europe et Aperçu sur le programme PRIMA.....	100
Journée 2 - Montage du Budget en Horizon Europe.....	102
Journée 3 – Les Actions Marie Skłodowska-Curie et l’expérience de l’Université de Rouen-Normandie	105
Journée 4 – Internationalisation globale et l’expérience de l’Université de Pavie	107
Journée 5 - Recherche et Innovation Responsables	109
Annexes.....	111
1) Résultats de l’Enquête pour la Formation sur les programmes de financement européens et internationaux pour la recherche	111
2) Programme de la Formation	120
3) Biographies des intervenants	124
4) Photos de la formation.....	127

Contexte et Objectifs du WP3

Pour atteindre les objectifs assignés au projet DIRASA comme le stipule le document dudit projet, plusieurs lots de travail ont été conçus et programmés dans un ordre qui permettrait d'atteindre ces objectifs progressivement. Le lot WP3 s'inscrit parfaitement dans cette démarche puisqu'il fait suite à un lot de travail WP2 qui a relaté un état de lieu de la gouvernance de la recherche scientifique avec ses points forts, ses faiblesses, ses bonnes pratiques, ses dysfonctionnements pour déterminer les besoins en interventions en matière de gestion et qualité de la recherche au sein des Universités Tunisiennes. Il précède un autre lot de travail (WP4) non moins important qui vise une meilleure visibilité et notoriété à un niveau national mais aussi international pour une meilleure valorisation de la recherche en favorisant une coopération scientifique rationnelle et un dialogue efficace avec la société.

Le lot de travail WP3 intitulé « Renforcement des compétences du personnel universitaire (académique et administratif) en matière de gestion et assurance qualité de la recherche » est centré sur une action de renforcement des capacités via des formations en deux étapes successives. La première série de formation est dispensée par des experts des Universités de l'UE et parfois des Tunisiens au profit du personnel académique et administratif des Universités Tunisiennes ainsi qu'à leurs doctorants et jeunes chercheurs, portant sur quatre principaux thèmes :

- 1) Les cadres éthiques et les normes des activités de recherche scientifique, y compris les codes de conduite, les systèmes anti-plagiat et les programmes de sensibilisation ;
- 2) La gestion et la qualité des centres et des structures de recherche ainsi que leur évaluation ;

- 3) La valorisation de la recherche et le lien recherche-innovation ;
- 4) Les programmes de financement européens et internationaux (avec une action spécifique sur Horizon Europe) et comment y accéder, notamment la rédaction de propositions et le réseautage.

La deuxième étape de ce renforcement des capacités du personnel a consisté à étendre ces mêmes connaissances et apprentissages à une plus large frange de bénéficiaires des mêmes catégories du personnel. Ainsi, au sein de chaque Université Tunisienne, des séminaires de formation de formateurs à l'échelle locale ont été dispensés par des personnes formées lors des activités précédentes pour transférer leurs connaissances, expériences et savoir-faire à d'autres futurs dirigeants, chercheurs et doctorants. La formation dans le cadre du WP3 a permis à chaque université tunisienne d'acquérir des compétences en matière de gouvernance de la recherche.

T3.1 Ateliers de formation locaux pour le personnel administratif et académique

P18 UNIPI et P12 UJ ont conjointement assuré la coordination du WP3. Le renforcement des capacités du personnel administratif et académique a commencé par trois ateliers de formation organisés à l'échelle locale, proposés en tant que parcours de partage et de transfert des connaissances, de bonnes pratiques et des compétences développées et mises en œuvre pour contribuer à la réalisation de l'objectif du projet, à savoir améliorer la gestion de la recherche, sa politique et stratégie de développement avec des objectifs clairement définis et des moyens projetés ainsi que le renforcement du dispositif d'évaluation et qualité de la recherche.

Les trois formations à l'échelle locale ont couvert les thèmes suivants :

- Le premier atelier de formation thématique avancée sur ***Les cadres éthiques et les normes des activités de recherche scientifique, y compris les codes de conduite, les systèmes anti-plagiat et les programmes de sensibilisation***, qui a été accueilli par l'Université de Jendouba P12 (co-coordonateur de ce lot de travail).
- Le deuxième atelier de formation sur ***La gestion et la qualité des centres et des structures de recherche ainsi que leur évaluation***, qui a été accueilli par l'Université de Kairouan P10.
- Le troisième atelier de formation sur ***La valorisation de la recherche et le lien recherche-innovation***, et a eu lieu à l'Université de Gafsa P11.

T3.2 Formation thématique sur les projets EU sur la recherche

La T3.2 concernait l'organisation d'une formation thématique pour le personnel de recherche et administratif sur les programmes de financement européens et internationaux (action spécifique sur Horizon Europe) et comment y accéder, notamment la rédaction de propositions et la mise en réseau.

Cette semaine de formation, à laquelle ont contribué tous les partenaires européens, a été accueillie par CESIE, P20, à Palerme, et visait aussi à fournir des compétences horizontales, à travers des activités de formation et de renforcement des capacités sur les thèmes de la rédaction de projets européens sur la recherche scientifique, notamment l'ancien programme

*Horizon 2020*¹, le nouveau programme *Horizon Europe*², le *Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area (PRIMA)*³, les *Actions Marie Skłodowska-Curie*⁴ et en général sur le réseautage et la coopération avec le secteur socio-économique, la valorisation de la recherche, le lien recherche-innovation et la recherche et l'innovation responsables.

À la fin des activités de formation, du matériel de formation a été distribué grâce à l'élaboration de lignes directrices opérationnelles qui ont ensuite pu être utilisées pour la formation en cascade de tout le personnel.

¹ Horizon 2020 : https://research-and-innovation.ec.europa.eu/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-2020_en

² Horizon Europe : https://research-and-innovation.ec.europa.eu/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe_en

³ PRIMA : https://research-and-innovation.ec.europa.eu/research-area/environment/prima_en

⁴ Actions Marie Skłodowska-Curie : <https://marie-sklodowska-curie-actions.ec.europa.eu/>

**Rapport de formation T3.1 -
« *Les cadres éthiques et les
normes des activités de
recherche scientifique, y compris
les codes de conduite, les
systèmes anti-plagiat et les
programmes de sensibilisation* »
- Université de Jendouba - 22-
24 Novembre 2023**

Sommaire du rapport

<i>Introduction au rapport</i>	16
<i>Objectifs de la formation</i>	16
<i>Approche méthodologique de la formation</i>	21
<i>Principaux résultats de la formation</i>	25
<i>Conclusion de la formation</i>	41
<i>Annexes</i>	44

Introduction au rapport

Comme il a été précisé précédemment, la première formation a eu lieu dans la ville de Tabarka de la région de Jendouba où est sise l'UJ, durant la période s'étendant du 22 au 24 Novembre 2023. Elle portait sur *“les cadres éthiques et normes des activités de la recherche scientifique, y compris les codes de conduite, les systèmes anti-plagiat et les programmes de sensibilisation”*.

Objectifs de la formation

Comme il a été souligné précédemment cette première formation a pour objectif général de renforcer les capacités du personnel académique et administratif des Universités Tunisiennes mais aussi les autres partenaires ministériels en matière d'éthique (ES) et d'intégrité scientifique (IS), éléments fondamentaux pour asseoir une démarche qualité et de gouvernance de la recherche scientifique en Tunisie. Pour assurer une

pérennité de ces apprentissages, les participants devraient acquérir certaines connaissances en la matière comme par exemple les fondements de l'éthique et de l'intégrité scientifique même si des bonnes pratiques existent déjà dans certaines institutions Tunisiennes. Il s'agissait donc d'ancrer davantage ces valeurs soit dans les activités de recherche elles-mêmes, leur genèse, déroulement, traitement, leur analyse et publication en respectant les normes et les droits de tous les partenaires et les institutions. Par ailleurs, l'accent a été mis sur les bonnes pratiques pour une utilisation des ressources bibliographiques. De plus, la pérennité des pratiques passe inévitablement par la rédaction et la mise en place des textes réglementaires qui régissent ces deux dimensions (ES et IS) dans les établissements Tunisiens. C'est ainsi que les participants ont bien étudié et discuté le code de l'éthique élaboré par l'Université de Pavie pour déceler les éléments susceptibles d'être intégrés dans les textes à mettre en place par les institutions Tunisiennes dans le cas où elles choisiront de le faire.

Les participants ont pris connaissance de l'organisation de la mission IS élaborée et mise en place par l'URN (France) pour sensibiliser les différentes parties prenantes du système Universitaire vis à vis de cette IS. Les étapes de son élaboration et surtout les missions qui lui sont attribuées ont été discutées avec des exemples de traitement des cas de manquements, ce qui a permis aux personnes participantes de s'en inspirer. Enfin, l'expérience de la formation obligatoire en matière d'éthique et d'IS, mise en place par l'URN pour le cycle de Doctorat, a suscité un intérêt particulier qui sera certainement reprise et développée par certaines Universités Tunisiennes.

Nous avons choisi de commencer les formations par cette thématique car elle constitue les bases fondamentales, théoriques mais aussi appliquées, de la gouvernance de la recherche scientifique que chaque personne intervenant dans cette activité doit en prendre connaissance. Certes la

question (problématique) est relativement récente mais ses retombées sont parfois importantes en matière de production scientifique quantitative et qualitative et par là en matière de gouvernance de la recherche. Les expériences et les acquis, en termes de textes réglementaires, approches et organisation, de certains pays, dont notamment les Universités Européennes, deviennent de plus en plus nombreuses et significatives dans ce domaine de l'éthique et la sensibilisation du corps enseignant chercheur à cette problématique. Cette première formation a été donc réfléchi, conçue et élaborée en tenant compte de ces éléments discutés au préalable entre les différents partenaires impliqués dans l'organisation de cette formation.

En effet, de nombreuses réunions à distance ont été organisées par les coordinateurs du projet (Université de Sfax, UNIMED) et du WP3 (UNUPI & UJ) pour d'abord discuter le contenu du programme qui a été révisé et amélioré progressivement pour répondre aux objectifs fixés pour cette première formation et donc du projet. Une version du programme prédéfinie a été ensuite discutée avec les représentants des différentes autres Universités Européennes (Rouen, Pavie, CESIE) qui l'ont enrichi. Une version finale a été à la fin validée par l'ensemble des partenaires directement impliqués dans ce WP3.

L'étape suivante a été entreprise pour choisir les intervenants et les animateurs dans le but d'assurer une formation de qualité répondant aux objectifs de cette première formation. Pour faire impliquer une majorité des compétences, européennes et tunisiennes, les organisateurs ont choisi (i) de procéder à des sessions en présentiel et d'autres à distance et (ii) d'intégrer des ateliers de réflexion, d'échanges et de recommandations à la suite des conférences théoriques présentées.

Ces échanges ont permis d'élaborer un programme des différentes sessions avec les noms des animateurs des différents partenaires (voir programme élaboré et exécuté durant la formation, pièce jointe).

Les responsables de l'organisation ont envoyé le programme aux différentes Universités Tunisiennes, MESRS, ANPR et les partenaires Européens pour choisir (pour la Tunisie) les profils pouvant suivre cette formation. Ainsi, plus de 50 personnes ont été inscrites et présentes durant cette première formation (voir liste des présents dans cette formation, pièce jointe).

Participation des bénéficiaires

Toutes les personnes choisies par leurs propres organismes et Universités ont participé à cette première formation. Dans cette première formation, la thématique traitée concerne une majorité des intervenants dans la recherche à savoir le personnel administratif ayant une relation avec la recherche, les enseignants, les responsables des structures de recherche (laboratoires, unités, écoles doctorales...), les vice- Présidents et les Présidents des Universités. Plus précisément, cette rencontre a vu la participation de 2 Présidents d'Universités, 9 Vice-présidents, 2 Directeurs EES, 4 responsables de structures de recherche, un Directeur d'Ecole Doctorale, 8 enseignants chercheurs, 20 personnes affectées aux différents services ayant trait directement ou indirectement à la recherche au sein des établissements et/ou des Universités et enfin une personne du comité éthique.

Les préparatifs organisationnels à cette formation à savoir l'organisation des espaces, la mise en place des outils de présentation et les moyens d'internet, dans la salle des conférences et les salles où sont déroulés les ateliers et les autres travaux par groupe, ont été soigneusement exécutés par l'équipe technique de l'UJ. Des efforts très particuliers ont été déployés

pour permettre aux personnes présentes de suivre sans encombre les conférences présentées à distance par les experts Européens. Les problèmes liés à l'utilisation de ces moyens ont été limités dans la mesure où l'UJ a renforcé les moyens intrinsèques de l'hôtel par un apport d'outils d'appui qui ont pu ainsi augmenter le débit d'internet. Il en est de même pour tous les autres aspects liés à cette formation, à savoir les moyens logistiques (transport des animateurs...), le respect des horaires et des conférences ainsi que les conditions d'hébergement et de nourriture.

Cette première formation, ayant lieu à Tabarka (UJ), a touché une thématique qui revêt une importance capitale en ce sens qu'elle établit les bases théoriques, méthodologiques, réglementaires et les bonnes pratiques ayant trait à la gouvernance de la recherche scientifique. Elle a ainsi mis en relief des notions fondamentales qui régissent l'éthique et l'intégrité scientifique avec de nombreuses études de cas émanant des expériences des Universités Européennes mais également des cas concrets issus des Universités Tunisiennes. D'autres sujets également intéressants ont été abordés lors de cette formation en particulier l'importance de l'égalité genre dans tous les aspects de la recherche scientifique y compris sa gouvernance.

Au final, et comme il sera détaillé dans le déroulement des différentes activités de cette formation, ce premier atelier a atteint les objectifs qui ont été initialement fixés par les responsables du WP3 et donc du projet globalement, comme le stipule son document initial.

Approche méthodologique de la formation

La coordination du WP3 a été confiée à l'Université de Pise comme leader et à l'Université de Jendouba comme co-leader. Le plan de travail a été préparé en concertation totale et harmonieuse entre les leaders du WP3 et les deux autres partenaires ayant la charge de gestion, d'organisation et de mise en œuvre des différents WP du projet, à savoir l'Université de Sfax et l'UNIMED.

Cette concertation a concerné toutes les étapes de la préparation de cette première formation, à commencer par le choix du site et des dates de la manifestation, les commodités, les tarifs et les aspects organisationnels via de nombreuses réunions à distance. Le temps fort de cette concertation a concerné la planification et l'élaboration du programme et des animateurs de la formation car tous les intervenants organisateurs ont été animés par le souhait de donner à cette première formation toutes les conditions favorables pour bien démarrer la série des 3ateliers.

L'UJ P12 a été chargée d'organiser et de mettre en œuvre toutes les étapes de cet atelier en mobilisant toute une équipe technique, logistique et financière. Les conditions favorables dans lesquelles se sont déroulées la formation montrent que l'UJ a pris en considération toutes les exigences d'une telle manifestation.

La formation s'est déroulée sur 3 jours comme prévu du 22 au 24 Novembre 2023. Outre les mots d'ouverture officielle et de bienvenue, cette formation s'est répartie en 8 sessions (désignées comme ateliers dans la fiche de programme) et une séance de discussion générale et recommandations à la fin de la troisième journée.

Tout au long de ces 3 journées, les sessions ont été alternées entre des conférences fondamentales, des ateliers et des études des cas pour illustrer les aspects théoriques passés en revue.

Les 8 sessions ont concerné les thématiques suivantes :

- **Session 1 : "Ethique de la recherche"**
- **Session 2 : "Détection de plagiat : solution anti-plagiat Turnitin"**
- **Session 3 : "Le code d'éthique de l'Université de Pavie : un cas pratique"**
- **Session 4 : "Intégrité Scientifique dans les métiers de la recherche"**
- **Session 5 : Réglementation de l'Intégrité Scientifique : modalités collectives et responsabilité individuelle"**
- **Session 6 : "Ethique dans l'utilisation des sources bibliographiques"**
- **Session 7 : "L'intégrité scientifique comme outil au service de l'éthique de la recherche : les avancées réalisées au niveau national français et à l'Université de Rouen Normandie"**
- **Session 8 : "Le rôle joué par l'égalité de genre dans le cadre de la gouvernance universitaire et le cas représenté par l'Université de Pise"**

Méthodes pédagogiques adoptées pour la formation

Le document initial du projet fait références pour ce WP3, des approches méthodologiques que les organisateurs de cette formation ont mis en

exécution tout au long de cette formation. Ainsi, la formation a débuté par des notions théoriques fondamentales ayant trait à l'éthique et à l'intégrité scientifique avec plusieurs aspects. Ces notions ont été présentées soit **sous forme de conférences (PPT) en présentiel et/ou à distance**.

Pour ancrer ces notions et les intégrer dans les visions et les stratégies des différentes Universités et les autres partenaires, **un travail de groupes (focus groups)** a été initié en répartissant les différents participants en 3 groupes pour échanger autour de ces 3 sujets :

1. partager les bonnes pratiques existant dans les Universités Tunisiennes et les autres institutions du MERST pour les compiler et les capitaliser (exemple de déontologie dans certaines Facultés et Universités). Cet atelier, intitulé "atelier gouvernance et des engagements publics", a réuni 12 personnes représentant 11 établissements (voir rapport en pièce jointe). Le partage a été très intéressant et les discussions ont porté sur des axes comme l'évaluation des états de lieu des schémas de gouvernance dans quelques Universités, l'analyse des faiblesses et des points forts relatifs à cette thématique ainsi l'élaboration de quelques recommandations à cet égard. Il ressort que toutes les Universités disposent d'un plan de gouvernance comprenant une vision stratégique pour l'année 2025 et des cellules d'appui au conseil de l'Université. Par ailleurs, les expériences émanant de 3 Universités, en l'occurrence UTM, US ET UM, ont été particulièrement passées en revue dans la mesure où ces mécanismes sont plus avancés (le rapport joint détaille ces acquis dans les 3 Universités citées précédemment).

2. définir ensemble les principaux défis et enjeux relatifs à l'instauration de ces valeurs et mesures relatives à l'éthique et l'IS. Ce groupe a été composé de 15 personnes représentant les 15 institutions Tunisiennes. Le groupe a choisi de traiter 4 thématiques au cours de cet atelier pratique à savoir : le manquement de l'IS, la zone grise, les bonnes pratiques issues du

benchmarking et les perspectives (voir rapport du groupe ci joint dans les annexes). Il ressort d'après le rapport élaboré, un constat de méconnaissance de l'IS, de faiblesse ou de manque de textes réglementaires afférents à l'IS accentués par un manque flagrant de moyens humains et financiers alloués à cette IS. Pire encore, les participants notent que ce manquement à l'IS prend une allure plus importante (tout comme ce qui a été reporté ailleurs dans le monde). Il en est de même pour la zone grise qui, d'après les participants reste très peu connue, ce qui accentue davantage les manquements à l'IS. Tout comme le premier groupe focus, les participants à ce deuxième atelier pratique note l'absence ou l'insuffisance des structures institutionnelles garantissant la standardisation de l'IS et des moyens de son contrôle, associée à une grande nonchalance individuelle.

3. Les travaux des deux premiers groupes ont permis à d'autres collègues de compiler quelques suggestions et recommandations pour améliorer les bonnes pratiques relatives à l'éthique et à l'IS. Certaines de ces bonnes pratiques sont issues des Universités Européennes partenaires mais également élaborées par quelques Universités Tunisiennes. Ces pratiques ont été suggérées et pouvant être transférées selon les conditions spécifiques des Universités Tunisiennes. Une synthèse de ces recommandations sera présentée ultérieurement dans la partie "principaux résultats de la formation".

Une grande partie de cette première formation a été réalisée en présentant aussi des **études de cas** relatives à de nombreux aspects traités tout au long de ces 3 jours de formation. C'est ainsi que le logiciel anti-plagiat Trinitin, utilisé par différentes Universités Tunisiennes, a été présenté aux participants en mettant en relief ses avantages mais aussi ses limites. Son utilisation par les différentes institutions de l'UJ pour déceler les taux de plagiat par les encadreurs de mémoire, des projets de fin

d'études et de Doctorats avant la validation des travaux de recherche, a été passée en revue par les techniciens de cette Université (UJ). Son utilisation a été également comparée à celle d'autres logiciels dans d'autres pays comme par exemple le logiciel Compilatio (Italie).

D'autres études de cas pratiques ont été également très intéressantes pour le public présent, comme par exemple le code d'éthique de l'Université de Pavie qui a mis en relief les différents éléments dont certains peuvent être intégrés dans un texte réglementaire régissant cette éthique dans le cas où les Universités Tunisiennes optent pour cette recommandation.

Le dernier exemple traitant une étude de cas est celui présentant la mission IS mise en place par l'URN (Université Rouen Normandie) pour traiter les cas litiges ou même les manquements avérés. Les mécanismes ainsi que l'organisation de telle structure pourraient être d'un apport indéniable pour la gouvernance de la recherche en Tunisie.

Principaux résultats de la formation

Dans les 8 sessions, les animateurs se sont intéressés aux thèmes suivants:

Session 1 : "Ethique de la recherche"

Cette première séance a été animée en présentiel conjointement par Emanuela Mangiarotti et Carlotta Marchi de l'Université de Pavie (Italie). Les deux intervenantes ont d'abord défini les termes "Ethique", "Intégrité scientifique" et "Déontologie" en essayant de déceler les différences entre eux. Cette notion d'éthique concerne en réalité les agents impliqués dans la recherche, l'acte lui-même, les conséquences qui en découlent et les procédures utilisées. La responsabilité du chercheur a été d'abord mise en

avant car il est le point focal de cette recherche ; il doit être par conséquent un porteur de cette valeur pour donner l'exemple à toute l'équipe de travail.

Même si les textes qui régissent cette éthique commencent à être élaborés et mis en place par de nombreuses entités, ils ne sont pas encore pour autant des éléments qui garantissent une sanction des chercheurs qui faillent à cette éthique. Cependant, des progrès sont en train d'être réalisés pour asseoir une démarche réglementaire plus applicable.

Les spécialistes mettent en avant le comportement des chercheurs et leur éthique avec le développement de la science qui devient de plus en plus puissante. L'exemple de l'avènement et du développement fulgurant de l'IA illustre cette relation. Nul ne doute que l'IA représente actuellement un outil très puissant, et le deviendrait davantage dans l'avenir, mais sa mauvaise utilisation par certains (ChatGPT comme exemple) ne risquerait pas d'accroître les inquiétudes des spécialistes vis à vis de son écart à ses valeurs éthiques ?

Ceci explique l'intérêt que représentent certaines initiatives, comme celle prise par l'UNESCO qui a adopté en 2021 lors de sa conférence générale (193 pays) "la recommandation sur l'éthique de l'IA" constituant ainsi le premier instrument normatif mondial sur le sujet, instrument qui comprend 11 domaines d'actions.

Avec l'augmentation du non-respect de cette valeur éthique, certains organismes ont intégré plus de rigueur relative à cette problématique dans leurs programmes pour faire valoir une recherche responsable en assumant pleinement son implication dans son contexte, en prenant acte de son impact et en évaluant ses conséquences. Des programmes comme H2020, RRI ont ainsi appuyé la notion de recherche responsable dans leurs approches.

Les deux expertes ont ensuite mis en exergue la mutation du concept de cette responsabilité qui devient dès lors à la fois individuelle, collective et prospective, où le rôle des institutions dans la diffusion et la mise en œuvre de la culture de l'éthique devient de plus en plus primordial. En effet, les institutions par le biais des missions qui lui ont été confiées par la société, sont appelées à respecter cette responsabilité sociale et sociétale. Pour illustrer ces liens très forts, des exemples issus des expériences de certains organismes : UNESCO : ("transformer la science pour plus d'inclusion") ; H2020 et RRI : ("Recherche et Innovation Responsable"), ANVUR : ("ou troisième mission") et Université de Pavia ("le code éthique" avec ses 3 parties et 20 articles) ont été présentés.

Session 2 : "Détection du plagiat : solution anti-plagiat Turnitin"

Cette session a été animée par Ahmed Hammami (Société JUSTECH) et Imen Taghouti (Université de Jendouba). Au cours de cette session, les caractéristiques dudit logiciel, acquis par toutes les Universités Tunisiennes, ont été présentées. Ce logiciel Turnitin, du nom de son créateur Dr. Glenn Turnitin Professeur d'Anglais au Hampden-Sydney College (1997), est en fait un site web qui détecte le plagiat (ou similitude) en comparant le travail à une base de données de plus de plusieurs milliards de contenus (articles, livres, sites web, blogs et même des travaux d'étudiants). Il évalue ainsi le taux de plagiat en attribuant un score de similitude ainsi que les sources à partir desquelles le plagiat a été pratiqué.

En dépit de ses avantages (disponibilité, encadrement...), les présents ont également discuté ses limites en ce sens que sa base de données n'est pas exclusive. Il a été aussi demandé par l'audience des comparaisons avec d'autres logiciels utilisés ailleurs.

L'utilisation et la mise en œuvre de ce logiciel par les Institutions d'Enseignement Supérieur de l'Université de Jendouba a été ensuite passée en revue. Mme Imen Taghouti a ainsi présenté les étapes qui ont été suivies à l'UJ pour sensibiliser les établissements d'enseignement supérieur à travers des sessions de formation avec le fournisseur. Ce logiciel a été par la suite mis à la disposition des enseignants de l'UJ via les adresses e-mail professionnelles octroyées par l'UJ. Malgré ces facilités, certains établissements n'ont pas encore testé ce logiciel pour diverses raisons comme la spécialité et l'engagement des enseignants.

Session 3 : "Le code d'éthique de l'Université de Pavie : un cas pratique"

Cette session a été animée en présentiel conjointement par Emanuela Mangiarotti et Carlotta Marchi de l'Université de Pavie (Italie). Ce code d'éthique a été présenté et discuté par les participants en vue de prendre connaissance de sa genèse et de ses éléments constitutifs.

Il comprend 3 grandes parties à savoir :

- Principes fondamentaux et champs d'application du code éthique
- Règles de conduite
- Conditions d'application

Dans l'exercice de ses activités, l'Université de Pavie, à l'instar de nombreuses autres universités, s'engage à respecter des principes fondamentaux :

- La protection de la liberté de recherche et d'enseignement
- La promotion de la connaissance
- Le développement de l'esprit critique

- La garantie de l'égalité des chances
- La valorisation du mérite

Avec un engagement de toutes les personnes de la communauté universitaire en vue de :

- Respecter la dignité humaine
- Refuser toute forme de discrimination injuste
- Valoriser le mérite, la diversité individuelle et culturelle
- Inciter la responsabilité individuelle vis à vis de la communauté universitaire et de la société civile
- Promouvoir l'honnêteté, l'intégrité et professionnalisme
- Œuvrer pour l'équité, l'impartialité, la coopération loyale et la transparence

Ce code éthique qui représente des valeurs déontologiques est applicable à tous les membres de la communauté universitaire.

Les obligations fondamentales de chaque membre concernent l'intégrité morale, l'honnêteté et le respect mutuel qui doivent être toujours de rigueur.

Ce code prévoit dans ses articles le respect du décorum et du lieu de travail, en favorisant notamment la dimension de l'environnement dans laquelle évoluent les différents partenaires universitaires. La question du rejet de toute forme de discrimination, d'abus moral et de position dominante, du harcèlement sexuel est fortement intégrée dans cette version de l'éthique de l'Université de Pavie. Les autres articles de cette deuxième partie dudit code d'éthique mettent en évidence l'importance de la bonne utilisation des ressources économiques institutionnelles, qu'elle que soit leur origine,

par les différents membres de la communauté universitaire dans le but de les préserver et de rationaliser leur utilisation. Cette deuxième partie se termine par les obligations de l'Université à assurer une protection de la propriété intellectuelle et à prohiber le plagiat pour l'intérêt des personnes qui produisent des résultats probants.

Enfin, la dernière partie de ce code s'est intéressée à la présentation des dispositions de ce code et les mesures prises pour garantir son application par tous les membres. Pour ce faire, une commission de garantie, nommée également "Senat académique" a été mise en place pour veiller au respect de ce code. La composition (5 membres formés par des enseignants et du personnel) de cette commission ainsi que ses prérogatives ont été définies en vue d'appuyer son travail.

Sessions 4 & 5 : "Intégrité Scientifique dans les métiers de la recherche" & "Réglementation de l'intégrité scientifique : modalités collectives et responsabilité individuelle"

Les deux conférences ont porté sur l'Intégrité Scientifique (IS) avec des éléments communs mais aussi complémentaires. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de les compiler ensemble pour éviter les redondances possibles.

L'IS repose sur plusieurs principes qui ont été présentés aux participants ; il s'agit de :

- La fiabilité ou la rigueur
- L'honnêteté intellectuelle de tous les intervenants
- Le respect des normes, lois et réglementations

- Une gestion méthodique des données, des expériences et des fonds (responsabilité partagée)
- Le respect des personnes engagées dans la recherche

Cependant, force est de constater que ces principes sont de plus en plus outrepassés, volontairement ou non, par des chercheurs avec beaucoup de manquements et une méconduite concernant plusieurs aspects comme :

- La fabrication des données
- La falsification des données et/ou des résultats
- Le plagiat

Ces manquements sont extrêmement graves et portent atteinte à la crédibilité des institutions.

Ces méconduites ne sont pas toujours aisément détectables et s'ajoutent à un nouveau problème récent qui concerne la zone grise qui est un "continuum" se situant entre les bonnes pratiques et les fraudes. Certaines enquêtes (aux USA) font état d'un nombre non négligeable (30 %) qui font recours à ces pratiques.

Eu égard aux conséquences encourues, de nombreuses initiatives sont entreprises pour limiter ces méconduites. Elles appellent à responsabiliser aussi bien les individus que les institutions (responsabilité partagée) pour renforcer les moyens de lutter contre ces agissements déloyaux.

Les institutions peuvent utiliser de nombreuses voies pour contribuer à limiter les conséquences négatives de ces méconduites. Ces voies sont à la fois préventives et/ou aboutissant à des sanctions :

- Promouvoir les bonnes pratiques issues des expériences des institutions ayant initié de telles démarches

- Sensibiliser la communauté universitaire des méconduites et des conséquences
- Former les membres pour mieux les impliquer dans ce processus
- Sanctionner en cas de méconduite avérée

Les efforts déployés pour faire face à cette problématique deviennent conséquents soit à l'échelle d'un pays ou au niveau internationale. Les mécanismes mis en place évoluent au fur et à mesure que les méconduites prennent de l'ampleur.

Ainsi, à l'échelle internationale, les cadres de régulation suivants (à titre d'exemples) ont été mis en place :

- La déclaration de Singapour (2010)
- Le code de conduite européen pour l'IS de la recherche

Au niveau national, on peut citer :

- Office of research integrity (USA)
- Charte nationale de déontologie (France, 2015)
- Office français de l'IS (2017)
- Guide pour une recherche intégrée et responsable (CNRS, CPU)

Pour illustrer cette dynamique, le cas du code de conduite européen pour l'IS de la recherche (version révisée 2023) a été sommairement présenté aux participants

Parmi les méconduites citées précédemment, le plagiat constitue la fraude la plus couramment observée ces dernières années. Le plagiat, tel qu'il est défini comme le fait de " reproduire un texte, une partie d'un texte, une illustration ou des idées originales d'un auteur sans lui reconnaître la

paternité par un référencement" prend de plus en plus d'ampleur. Il s'étend même à l'auto-plagiat exagéré.

Les raisons évoquées pour expliquer cette ampleur sont nombreuses et concernent :

- Les pressions sur les individus, notamment sur les chercheurs en situation précaire
- Les pressions à la publication pour le recrutement et la promotion des chercheurs
- La mise en compétition pour l'allocation des ressources financières et les autres moyens
- L'importance de plus en plus élevée donnée aux indicateurs des performances (H-index).

Il s'en suit alors plusieurs comportements comme :

- Le relâchement de la rigueur méthodologique
- La démultiplication des publications
- Des fraudes répétées
- Un déséquilibre des relations entre les partenaires et vulnérabilité des individus précaires

Il est impératif face à cette situation, de prévenir ces méconduites d'abord par une démarche collective où le rôle du chef d'équipe (PI) est primordial en instaurant des mécanismes qui peuvent l'appuyer dans cette voie. Le maintien d'un cahier de laboratoire, la gestion des données numérisées et le respect de l'autorat sont autant d'exemples de prévention et de contrôle en cas de réclamations des paires.

Ces deux sessions ont été animées en présentiel conjointement par Emanuela Mangiarotti et Carlotta Marchi de l'Université de Pavie (Italie).

Session 6 : "Ethique dans l'utilisation des sources bibliographiques"

Cette session a été animée par Chiara Letta & Gabriella Benedetti (Université de Pisa).

Les chercheurs sont appelés à utiliser, dans leurs publications et autres travaux, des ressources bibliographiques issues des autres chercheurs ou de soi-même. Cette utilisation doit répondre à des principes qui restent similaires à ceux cités dans les autres conférences à savoir : fiabilité, responsabilité, honnêteté et respect.

Pour ce faire, des règles de base doivent être toujours suivies :

- Le respect des droits des tiers (patrimoniaux et moraux)
- Respecter les utilisations autorisées par les lois sur les droits d'auteurs (exemple de lois : en Italie : N°. 633/1941 ; en Tunisie : N° : 36/1994)
- Respecter l'obligation des citations

La question de la réutilisation de matériel protégé issu d'un travail personnel (son propre contenu) ou d'autres déjà publié, a été débattue et les précautions nécessaires à prendre avant leur réutilisation, ont été précisées pour éviter ce problème. En réalité, ce comportement est moins connu et cette conférence a été une occasion pour l'expliquer. Il en est de même pour le droit de citation qui doit être toujours de rigueur en vertu de toutes les lois sur la priorité intellectuelle.

Par rapport aux autres présentations, le plagiat a été mieux appréhendé puisque les différentes nuances du plagiat ont été passées en revue en insistant sur un nouvel aspect qui est l'utilisation de l'IA dans la préparation des publications. Cette problématique a suscité une grande discussion dans l'audience qui a montré les avantages et les inconvénients de cet outil technologique. Il en est de même pour l'auto-plagiat qui a été mieux expliqué avec ses 3 formes (auto-plagiat au sens strict, non reconnaissance de la co-écriture et *salami slicing* ou segmentation de la recherche).

Les méthodes (outre les sanctions) pour éviter le plagiat ont été également discutées à l'instar de la mise en place de la culture de l'intégrité académique, le développement du sens de la responsabilité et de l'esprit de l'honnêteté, du respect des efforts des autres...

La dernière partie a été consacrée aux moyens utilisés pour se rendre compte du plagiat à savoir les logiciels anti-plagiat. Deux logiciels ont été ainsi présentés : le Turnitin (qui a été déjà présenté dans une conférence précédente et utilisé dans les différents établissements de l'UJ) et le logiciel Compilatio.

Session 7 : "L'intégrité scientifique comme outil au service de l'éthique de la recherche : les avancées réalisées au niveau national français et à l'Université de Rouen Normandie"

Cette session a été animée par Chollet D & Beaucousin V de l'URN.

Outre la reprise des définitions de l'éthique, de l'IS et de la déontologie, les raisons qui doivent inciter la communauté universitaire à se préoccuper de l'IS ont été passées en revue :

- Consolider les bases de la science en mettant en avant la fiabilité des données
- Justifier la confiance du public dans la science et avec les chercheurs comme l'ont étayé les résultats d'un sondage (MESRI, 2019) qui montrent que les deux (science et chercheurs) bénéficient d'une bonne image auprès du public français (91 %)
- Garantir le bon usage des investissements dans la recherche
- Protéger la réputation et les carrières des chercheurs et des institutions
- Éviter les dégâts dans les domaines de la santé, de l'éducation et tant d'autres
- Promouvoir les avancées économiques et sociales de la société
- Éviter les pertes des ressources financières et humaines (MIS)

En dépit de cette importance, les manquements à l'IS sont de plus en plus observés. Ils sont classés en 3 types :

- Les fraudes caractérisés (exprimés par FFP)
- Les "QRP" (Questionable Research Practices)
- Les conduites inappropriées comme l'abus de pouvoir, conflits d'intérêts, harcèlement...

Les chiffres disponibles montrent que clairement que les rétractations des publications annuelles sont sans cesse en augmentation, vraisemblablement pour les raisons qui ont été évoquées dans les conférences précédentes.

Certains pays ont développé d'abord des initiatives d'abord informelles pour diminuer ces manquements pour évoluer ensuite vers des textes réglementaires pour consolider les mécanismes de renforcement de lutte contre ces dépassements.

Au niveau national français, pris comme exemple, les efforts ont commencé déjà en 1999 par la mise en place d'une "délégation à l'IS" (Dis) de l'Inserm, pour évoluer progressivement ensuite en 2021 par l'élaboration d'un décret (MESRI N° : 2021-1572) ayant trait au respect des exigences de l'IS par les établissements publics. Entre ces deux dates, d'autres mécanismes ont été mis en place.

Le décret du 2021 a été ensuite décortiqué car il pourrait intéresser les Universités Tunisiennes du moins dans certains de ses aspects.

Ce décret stipule que les établissements publics sont obligés d'avoir un référent à l'IS pour assurer les 7 missions qui sont confiées par le texte. La mise en place du bureau IS à l'URN en 2018 ainsi que le mode de son action lors d'un traitement de signalement d'un manquement à l'IS URN ont permis aux participants de mieux comprendre l'articulation de cette entité avec les autres intervenants.

Mieux encore, et pour inciter les membres de la communauté universitaire à s'impliquer davantage dans cette démarche, un espace d'information IS a été conçu sur la plateforme Moodle de l'URN, espace ouvert à tout le public pour interagir et apporter son soutien. De plus, un réseau inter-universitaire à l'échelle régionale, nationale et même internationale constitue un moyen d'échanges d'expériences et de transfert des informations relatives à l'IS. Le rôle du RIS est aussi préventif par le biais de la formation ayant trait à l'IS comme celle dispensée lors de la formation doctorale (serment pour le moment) comme le stipule l'arrêté du 25 mai 2016.

La présentation de 4 cas de figure de méconduite qui ont été traités par le bureau IS de la RUN (deux cas de plagiat et deux autres d'authorat) a permis d'expliquer davantage aux participants les étapes à suivre pour chaque signalement et les décisions à proposer au Président de l'Université pour l'aider à prendre une décision appropriée.

Enfin, pour aider les universités tunisiennes à mettre en place une telle démarche IS pour asseoir une gouvernance de la recherche, les conférenciers ont proposé un itinéraire à suivre ainsi que les moyens financiers et humains à prévoir pour réussir cette décision institutionnelle de grande importance.

Session 8 : "Le rôle joué par l'égalité de genre dans le cadre de la gouvernance universitaire et le cas représenté par l'Université de Pise"

Cette session a été animée par F. Pecori de l'Université de Pise.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un des piliers de la gouvernance dans tous les domaines et plus particulièrement dans le monde universitaire. Dans plusieurs pays, dont notamment en Europe, les responsables ont mis en place des stratégies dans lesquelles les pays sont appelés à mettre en place "un changement institutionnel à cet égard pour améliorer la représentation des femmes et de leur avancement à tous les niveaux de leurs carrières et de promouvoir l'intégration d'une dimension de genre dans la recherche et l'innovation".

Ainsi, la lutte contre les inégalités doit être toujours considérée dans toute politique relative à cette thématique. Cette lutte se base sur 3 principes fondamentaux :

- La co-conception d'actions à mener

- La prise en compte de nombreux facteurs régissant les inégalités et les discriminations
- L'échange de bonnes pratiques

Pour instaurer une démarche d'égalité du genre, l'Université de Pise a développé une méthodologie se répartissant en 5 étapes très importantes et originales :

- Une phase d'analyse du contexte universitaire à travers un bilan du genre
- Une phase d'étude et d'élaboration des initiatives pour y remédier
- Une phase de partage et de mise en œuvre des choix de gouvernance
- Une phase de monitoring
- Une phase éventuelle de revue et critique en vue d'améliorer la politique mise en place

Partant de cette méthodologie, un travail préliminaire a permis d'identifier 5 domaines d'intervention :

- Equilibre vie professionnelle /vie privée où des actions comme l'incitation au changement de mentalité, la répartition égalitaire des tâches, le travail inclusif et respectueux des différences, l'utilisation des fonds du "comité pour l'égalité des chances" à des fins des services pour améliorer la vie des femmes, ont été proposées et retenues

- Equilibre du genre dans les fonctions d'autorité ou d'avis pour réduire l'écart constaté entre les femmes et les hommes au niveau de l'accès à la carrière académique
- Egalité de genre dans le recrutement et la progression de carrière en instaurant des récompenses aux départements qui recrutent du genre sous-représenté ici les femmes), mettant en avant la législation en matière d'égalité et des formations centrées sur ce sujet
- Mesures contre la violence fondée sur le genre, y compris le harcèlement sexuel en instituant la "carrière Alias", un guichet antiviolence "*Sportello interuniversitario pisano contro la violenza di genere*" pour gérer les cas de discrimination
- Intégration de la dimension de genre dans le contenu de la recherche et de l'enseignement pour renforcer cette culture dès le jeune âge dans les écoles primaires (le comité pour l'égalité des chances dans les écoles), dans les universités via des cours transversaux. La mise en place des prix annuels du meilleur mémoire ou doctorat dédiés aux sujets intégrant une perspective de genre est aussi un moyen de booster la démarche genre dans les universités. Enfin, l'idée de la Maison d'édition spécialisée "Genre, subjectivité et droits" permet aux personnes intéressées de s'informer des nouveautés dans ce domaine.

Conclusion de la formation

Aux termes de toutes ces sessions, et eu égard aux discussions et les discussions qui ont eu lieu au cours des différentes présentations, les participants tunisiens ont émis de nombreuses remarques relatives aux diverses thématiques soulevées. Ces discussions et échanges ont abouti à des suggestions et recommandations qui peuvent être intégrées dans des stratégies de gouvernance de la recherche dans les Universités tunisiennes. Certaines remarques ont été redondantes, c'est la raison pour laquelle nous avons jugé intéressant de les compiler d'une façon globale pour ne retenir que celles pouvant avoir un impact et des résultats plausibles. Certains de ces résultats sont issus des travaux de groupes où de bonnes pratiques issues des universités tunisiennes en plus des universités européennes ont été échangées.

Ces constatations, suggestions et recommandations sont :

Toutes les universités disposent d'un plan de gouvernance comprenant :

- 1) Une vision stratégique pour l'année 2025 avec des missions
- 2) Un conseil de l'université composé de Président et des doyens des établissements
- 3) Des cellules d'appui

Quelques universités ont présenté certaines de leurs bonnes pratiques pour s'en inspirer car elles peuvent être, dans le cas de leur choix, plus aisément transférables :

- ❖ Pour l'université Tunis el Manar :
 - Il y a eu création d'un comité de Pilotage ou ces décisions sont approuvées par le conseil de l'université.

- Il y a eu création d'un comité d'éthique composé de 20 référents des établissements (des juristes et des enseignants qui ont des antécédents dans la matière). Son fonctionnement est en cours. L'UTM essaye de faire des formations spécifiques à ces représentants.
- Une cellule de *Ranking*
- Une cellule PMO
- Le centre d'expertise et d'évaluation des projets

❖ Pour l'université de Sousse :

Elle dispose de la même vision stratégique, le conseil de l'université avec 08 cellules d'appui comprenant :

- Une cellule qualité
- Un comité de recherche
- Un comité d'éthique composé de juristes et des académiciens administratifs
- Une cellule de médiation
- Une cellule genre avec un plan d'égalité H/F
- Une cellule d'innovation pédagogique
- Un comité de *Ranking*
- Cellule PMO

❖ L'université de Carthage dispose d'un conseil d'université et de 03 cellules :

- Conseil de la recherche

- Conseil pédagogique et
- Conseil de cotutelle
- ❖ Le MESRS est en cours de mettre en place des lois relatives à l'éthique.

Les recommandations sont les suivantes :

- Rendre plus officiels des comités d'éthiques
- Plus de visibilité sur ces comités et plus de communication
- Uniformiser le fonctionnement
- Institutionaliser ces comités
- Partages des bonnes pratiques entre les universités et minimiser les écarts
- Benchmarking avec des universités internationales ou méditerranéennes
- Nommer un R.I.S. pour chaque Université
- Elaborer une charte I.S. et un code de conduites institutionnelles
- Mettre à jour et contextualiser le référentiel juridique international
- Veiller à la valorisation d'une approche intégratrice de toutes les parties prenantes universitaires
- Veiller à l'institutionnalisation de l'IS notamment en mettant en place une approche coercitive, normative et sociale de l'IS
- Encourager la création et l'activation de la veille IS notamment via les cellules de pilotage et l'observatoire de chaque université.

- Valorisation des formations sur l'IS dès le Mastère (et non pas limiter cela aux écoles doctorales)
- Contextualisation et valorisation des MOOCs ; SPOCs sur l'IS.
- Encourager l'acculturation intrinsèque intrapersonnelle à l'IS. dès l'enfance (spots publicitaires, modules transversaux, ...)

Annexes

1) Programme de la 1^{ère} Formation du WP3

Programme de la 1^{ère} journée, Mercredi 22 novembre 2023,
« Éthique de la recherche »

09h00-09h30	Enregistrement des participants
09h30-09h45	Ouverture institutionnelle : Introduction au programme du 1^{er} atelier de formation <ul style="list-style-type: none"> • Hichem Sebai, Président, Université de Jendouba • Mokhtar Mahouachi, Université de Jendouba, Co-coordonateur du WP3 • Nejib Bouthelja, Université de Sfax, Coordinateur du projet DIRASA
09h45-11h15	Atelier 1 - « Éthique de la recherche » <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Qu'est-ce que l'éthique de la recherche ?</i> ➤ <i>La responsabilité des chercheurs et des institutions</i> • Emanuela Mangiarotti, Université de Pavie • Carlotta Marchi, Université de Pavie
11h15-11h45	<i>Pause-café</i>
11h45-13h30	Atelier 2 - « Détection du plagiat : Solution anti-plagiat Turnitin » <ul style="list-style-type: none"> • Ahmed Hammami, JUSTECH « Etude de cas de l'utilisation de ce logiciel par l'UJ et ses EES » <ul style="list-style-type: none"> • Imen Taghouti, chef de service de la recherche scientifique et d'évaluation universitaire, Université de Jendouba
13h30 - 15h00	<i>Déjeuner</i>
15h00-16h30	Atelier 3 – « Le code d'éthique de l'Université de Pavie. Un cas pratique » <ul style="list-style-type: none"> • Emanuela Mangiarotti, Université de Pavie

	<ul style="list-style-type: none"> • Carlotta Marchi, Université de Pavie
16h30–17h00	Conclusions de la 1^{ère} journée

Programme de la 2^{ème} journée, Jeudi 23 novembre 2023, « Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche »

09h30–11h00	Atelier 4 - « Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche » <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Les défis de l'intégrité scientifique</i> ➤ <i>Les violations de l'intégrité scientifique. La méconduite scientifique, ses origines et sa prévention</i> <ul style="list-style-type: none"> • Emanuela Mangiarotti, Université de Pavie • Carlotta Marchi, Université de Pavie
11h00–11h30	<i>Pause-café</i>
11h30-13h30	Atelier 5 - « Réglementation de l'intégrité scientifique : modalités collectives et Responsabilité individuelle » <ul style="list-style-type: none"> • Emanuela Mangiarotti, Université de Pavie • Carlotta Marchi, Université de Pavie
13h30–15h00	<i>Déjeuner</i>
15h00-16h00	Atelier 6 – « Éthique dans l'utilisation des sources bibliographiques » <ul style="list-style-type: none"> • Gabriella Benedetti, Université de Pisa (enligne) • Chiara Letta, Université de Pisa (en ligne)
16h00-16h30	Débat avec les participants et Conclusions de la 2^{ème} journée

2) Photos de la formation





3) Matériel de formation partagé

Les présentations disponibles sur le lien Drive suivant: https://drive.google.com/drive/folders/141cQERba3R6p39yiS_0lE7ZK7uNGcJjQ?usp=sharing

4) Bibliographie

- Arrêté sur la formation doctorale et l'obligation d'une formation en éthique de la recherche et intégrité scientifique (Mai 2016) <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000032587086>
- Revue Française d'éthique appliquée <https://www.editions-eres.com/collection/252/revue-francaise-dethique-appliquee>
- COMETS_CNRS <https://comite-ethique.cnrs.fr/wp-content/uploads/2023/01/OPINION-2022-43.pdf>

- Les systèmes anti-plagiat. UNIPV
<http://biblioteche.unipv.it/home/risorse/antiplagio>
- RRI – HORIZON 2020 <https://cordis.europa.eu/project/id/709637>
- Recommandations concernant la science et les chercheurs scientifiques <https://www.unesco.org/fr/recommendation-science>
- Déclaration de Singapour sur l'intégrité en recherche

5) Rapports des ateliers

1^{er} Rapport du workshop : Intégrité Scientifique - Rapporteur:
Sameh Bekri - UVT / sameh.bekri@uvt.tn

I. Cadrage du workshop

I.1. Description générale

L'objet du workshop : Les défis de l'intégrité scientifique dans le contexte universitaire Tunisien.

Le groupe ayant travaillé sur la thématique de l'intégrité scientifique s'est composée de 15 participants représentant les 13 universités tunisiennes, le ministère et l'ANPR.

I.2. Approche de modération et d'animation adoptée

L'approche adoptée pour traiter la problématique des défis de l'intégrité scientifique dans le contexte universitaire tunisien est une approche participative co-constructive. Un brainstorming récapitulatif des éléments cognitifs afférents à l'intégrité scientifique a eu lieu au début du workshop. Un tas d'information qui a été synthétisé dans un *mindmapping* récapitulatif.

La deuxième phase de cet atelier a pour objectif d'élaborer un constat contextuel quant à l'intégrité scientifique en Tunisie succédée par la proposition de pistes de développement et des recommandations inspirées des « best practices » développées au cours des sessions plénières qui ont précédé.

II. Résultats de l'atelier

Pour décrire les résultats de l'atelier, nous allons dans ce rapport, retranscrire les outputs des deux phases précédemment décrites.

II.1. Synthèse des apprentissages acquis de l'IS.

4 grandes thématiques ont été traitées pour synthétiser l'IS : Le manquement de l'IS, la matière grise, les bonnes pratiques issues du benchmarking et les perspectives.

La photo ci-dessus est la synthèse du *mindmapping* récapitulatif du brainstorming relatif aux apprentissages afférents à l'IS.

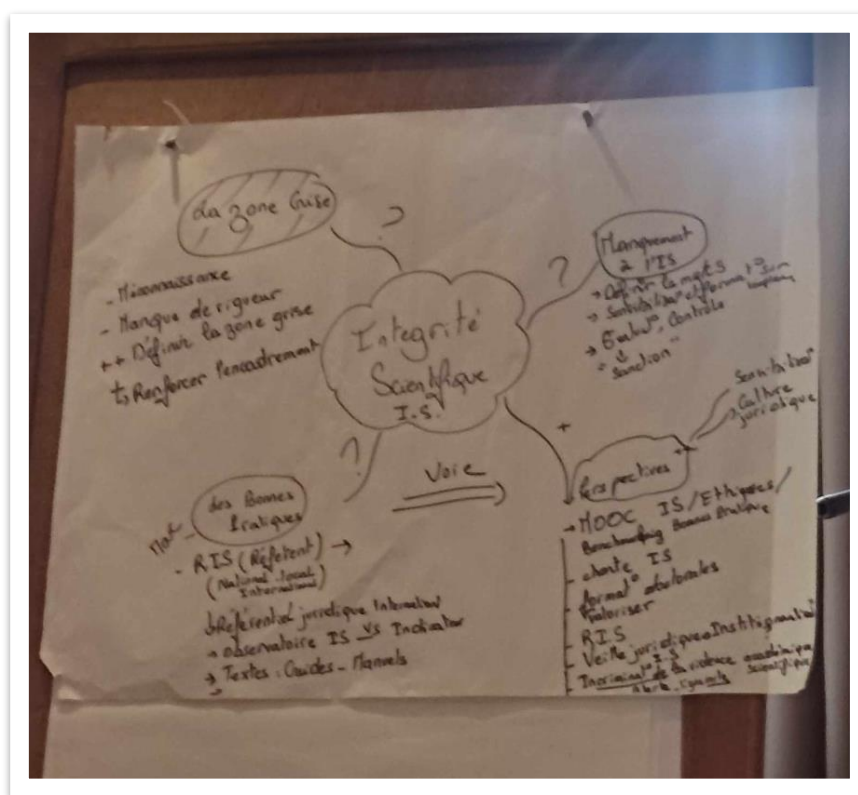


Figure 1 - Mindmapping récapitulatif du brainstorming : des apprentissages afférents à l'IS

Dans le cadre du manquement à l'IS, la nécessité de définir les motifs, de sensibiliser, de former de réfléchir à un dispositif d'évaluation, de contrôle et de sanction ont été évoquer pour délimiter le champ du manquement à l'IS.

Un des grands éléments qui a suscité un débat interactif est celui de la zone grise et de la nécessité de tracer les lignes qui délimitent cette méconduite : un questionnement est alors soulevé : serait-ce la méconnaissance, le manque de

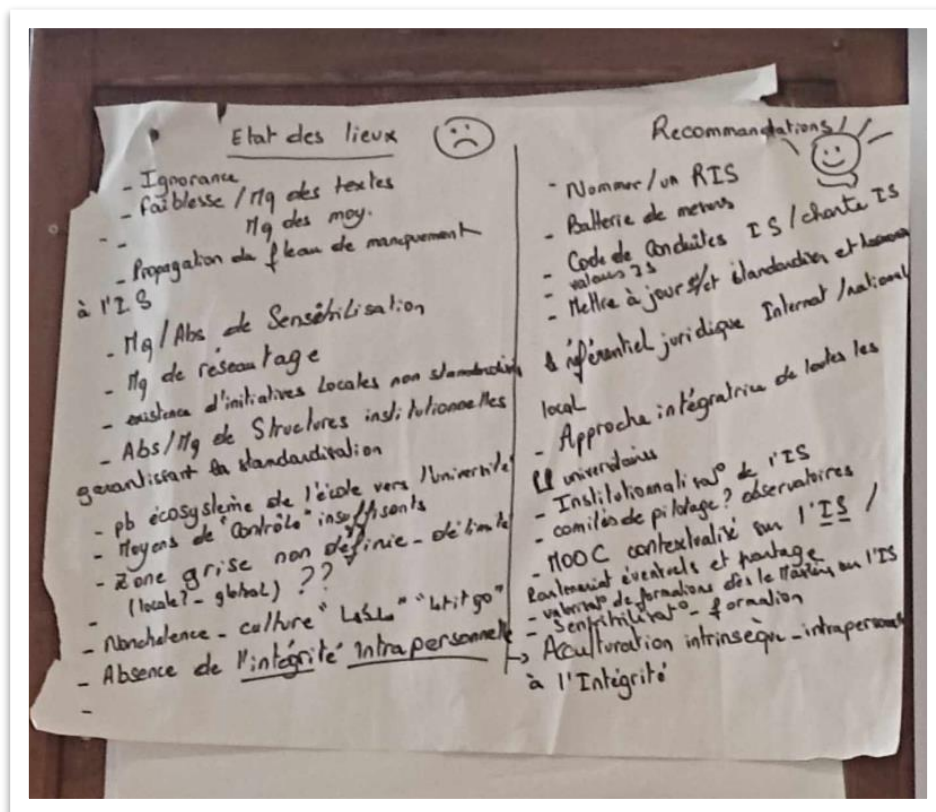
rigueur, quel lien avec la nécessité de renforcer l'encadrement et de bien définir les pratiques inhérentes à cette zone.

Le benchmarking qui s'est effectuée d'une manière intuitive suite à l'exposé des bonnes pratiques relatives à l'IS a fait émerger la nécessité de nommer un Référent en Intégrité Scientifique (R.I.S.), de s'informer du référentiel juridique international en matière d'I.S., la pratique de création d'un observatoire IS reposant sur des indicateurs, des guides, instructions et textes.

Les perspectives relèvent du volet de conscientisation via la sensibilisation, l'éveil à la culture juridique, la valorisation des MOOCs sur l'intégrité scientifique et l'éthique, la création d'une charte IS, formation, la veille juridique, l'institutionnalisation d'un cadre réglementant l'IS à l'échelle nationale, régionale, locale, institutionnelle, universitaire.

II.2. Constats actuels contextuels et pistes de développement de l'IS.

Cette deuxième phase a été séquencée en constats qui ont été couronnés par une cartographie des pistes d'amélioration et des recommandations.



A. Constat des pratiques actuelles en matière de I.S.

- Les différents participants ont témoigné du constat d'ignorance, de la faiblesse et manque des textes afférents à l'IS. Un constat appuyé par le manque de moyens (humains essentiellement et en l'occurrence financiers).
- La propagation du fléau de manquement à l'IS
- La zone grise non définie et non délimitée tant à l'échelle locale que globale
- Insuffisance du réseautage
- Existence d'initiatives locales non standardisées
- L'absence et/ou l'insuffisance des structures institutionnelles garantissant la standardisation
- Problème afférent au manque de conscientisation et d'acculturation quant à cette notion dès les plus bas âges : nous avons dans ce cas évoqué le rôle de la famille, de l'école, de la société... ? Cela révèle la polémique de la Responsabilité sociale individuelle et des valeurs intrinsèques qui mobilisent l'Homme en dehors de tout facteur externe !
- Moyens de contrôle sont insuffisants et les dispositifs d'évaluation de l'IS sont quasi-absents
- Une grande nonchalance individuelle, affirmée par une paresse de recherche déontologique et éthique ce qui se traduit massivement par la culture du « *let it go* » ; cela se traduit par l'absence d'autocontrôle et d'autocensure quant aux méconduites et aux mauvaises pratiques d'IS.
- Tout cela est expliqué fondamentalement par l'absence de l'intégrité intrapersonnelle ! et du degré de conscience de l'obligation normative d'abord intra-personnelle pour pouvoir la dupliquer à l'échelle interpersonnelle, sociale, institutionnelle, nationale et internationale.

B. Recommandations

Ces constats exprimant un cadre qui s'invite à s'améliorer devant l'envergure de l'impact sur la gouvernance de la recherche scientifique en Tunisie.

La cartographie des actions de recommandation citées dans un listing sans priorisation est comme suit :

- Nommer un R.I.S. pour chaque Université
- Elaborer une charte I.S. et un code de conduites institutionnels

- Mettre à jour et contextualiser le référentiel juridique international
- Veiller à la valorisation d'une approche intégratrice de toutes les parties prenantes universitaires
- Veiller à l'institutionnalisation de l'IS notamment en mettant en place une approche coercitive, normative et sociale de l'IS
- Encourager la création et l'activation de la veille IS notamment via les cellules de pilotage et l'observatoire de chaque université.
- Valorisation des formations sur l'IS dès le Mastère (et non pas limiter cela aux écoles doctorales) Contextualisation et valorisation des MOOCs ; SPOCs sur l'IS.
- Encourager l'acculturation intrinsèque intrapersonnelle à l'I.S. dès l'enfance (spots publicitaires, modules transversaux, ...)

III. Conclusion

Ce workshop qui a duré 60 minutes a été l'occasion de l'effervescence d'idées, de bonnes pratiques et de pistes d'amélioration autour de la thématique de l'intégrité scientifique.

Certes, le constat actuel dénote d'une faiblesse aigue miroitant une réalité occultant l'envergure et la portée d'une telle valeur sur la gouvernance de la recherche scientifique tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Un chemin long se dresse devant nous...l'essentiel est que ce workshop a développé notre sens de l'empathie à l'égard de ce requis scientifique qu'est l'intégrité Scientifique ! En sus de l'empathie, un état de conscientisation et de motivation intrinsèque pour aboutir à la création des cellules de pilotage de l'IS et de nommer un RIS outre la charte et le code de conduite IS, sont priorités et à instaurer d'urgence.

2^{ème} Rapport du workshop : Atelier de gouvernance et des engagements publics

Groupe composé de 11 structures :

- 1) Le MESRS (DGRS)
- 2) L'Agence Nationale de Promotion de la Recherche Scientifique (ANPR)
- 3) L'université de Gafsa (UGA)
- 4) L'Université de Gabes (UGS)

- 5) L'université de Sfax (USF)
- 6) L'université de Monastir (UM)
- 7) L'université de Sousse (US)
- 8) L'université de Carthage (UC)
- 9) L'université Tunis el Manar (UTM)
- 10) L'université de Tunis (UT)
- 11) L'Université Zitouna

Les représentants sont les suivants :

- 1) Sabrina GATHOUMI & Rakia CHALATI
- 2) Souad BOUSSAID
- 3) Achref MEJDI
- 4) Mehrez BEN ROMDHANE
- 5) Ali BAKLOUTI
- 6) Sana SALAH
- 7) Hichem ROMDHANI
- 8) Taha JELLALI
- 9) Halima MAHJOUBI
- 10) Khaled YESSINE
- 11) Wiem ZAHI

Activités demandées :

- Les axes de partage d'expérience et des pratiques dans chaque université
- Les Défi et enjeux
- Les bonnes pratiques et recommandations

Activités réalisées :

- Etat des lieux des schémas de gouvernance dans chaque université
- Analyse des points faibles/Forts
- Détermination des recommandations

Discussion :

Toutes les universités disposent d'un plan de gouvernance comprenant :

- Une vision stratégique pour l'année 2025 avec des missions
- Un conseil de l'université composé de Président et des doyens des établissements
- Des cellules d'appui

❖ Pour l'université Tunis el Manar :

- Il y a eu création d'un comité de Pilotage ou ces décisions sont approuvées par le conseil de l'université.
- Il y a eu création d'un comité d'éthique composé de 20 référents des établissements (des juristes et des enseignants qui ont des antécédents dans la matière). Son fonctionnement est en cours. L'UTM essaye de faire des formations spécifiques à ces représentants.
- Une cellule de *Ranking*
- Une cellule PMO
- Le centre d'expertise et d'évaluation des projets

❖ Pour l'université de Sousse :

Elle dispose de la même vision stratégique, le conseil de l'université avec 08 cellules d'appui comprenant :

- Une cellule qualité
- Un comité de recherche
- Un comité d'éthique composé de juristes et des académiciens administratifs
- Une cellule de médiation
- Une cellule genre avec un plan d'égalité H/F
- Une cellule d'innovation pédagogique
- Un comité de *ranking*

- Cellule PMO
- ❖ L'université de Carthage dispose d'un conseil d'université et de 03 cellules :
 - Conseil de la recherche
 - Conseil pédagogique et
 - Conseil de cotutelle
- ❖ L'université de Monastir dispose d'une politique qualité puisqu'elle est certifiée Iso 9001. Elle respecte l'éthique selon l'exigence qualité.
- ❖ L'université de Sfax dispose aussi d'une cellule d'innovation pédagogique, d'une cellule de médiation et la certification est en cours.
- ❖ Le MESRS est en cours de mettre en place des lois relatives à l'éthique.
 - Les recommandations sont les suivantes :
 - Légitimation des comités d'éthiques
 - Plus de visibilité sur ces comités et plus de communication
 - Uniformiser le fonctionnement
 - Institutionaliser ces comites
 - Partages des bonnes pratiques entre les universités et minimiser les écarts

**Rapport de formation T3.1 -
« *La gestion et la qualité des centres et des structures de recherche ainsi que leur évaluation* » - l'Université de Kairouan - 13-15 Décembre 2023**



Sommaire du rapport

<i>Introduction au rapport</i>	56
<i>Approche méthodologique de la formation</i>	59
<i>Conclusion de la formation</i>	70
<i>Annexes</i>	72

Introduction au rapport

Comme il a été précisé précédemment, la deuxième formation a eu lieu dans la ville de Kairouan du 13 au 15 Décembre 2023. Elle a porté sur la “ Gestion, qualité et évaluation des centres et structures de la recherche ”.

Les coordinateurs du WP3 (P18 UNIPi et P12 UJ) ont opté d’organiser les formations à l’échelle locale comme indiquée dans le projet, l’université de Kairouan a organisée le deuxième atelier qui suit le premier atelier organisé par l’université de Jendouba en novembre 2023 et qui a constitué les bases fondamentales, théoriques mais aussi appliquées, de la gouvernance de la recherche scientifique que chaque personne intervenant dans cette activité doit en prendre connaissance.

La deuxième formation a pour but de mieux comprendre la gestion des centres et structures de la recherche, la qualité et leurs évaluations et ce en se basant sur des expériences, des études de cas, les règlements et les stratégies adoptés par les universités européennes en essayant de voir les liens de rapprochement et les pistes d’amélioration de la gouvernance des centres et structures de la recherche dans les différentes universités tunisiennes.

Le contenu de cette formation est le résultat de plusieurs réunions à distance qui ont été organisées par les coordinateurs du projet (Université de Sfax, UNIMED) et du WP3 (UNUPI & UJ) et l'université de Kairouan, en tant qu'organisateur de la formation pour la préparation du programme en tenant compte de ces éléments discutés au préalable entre les différents partenaires impliqués dans l'organisation de cette formation.

L'étape suivante a été entreprise pour choisir les intervenants et les animateurs dans le but d'assurer une formation de qualité répondant aux objectifs de cette deuxième formation. La formation a été programmée en sessions en présentiel et d'autres à distance, des ateliers de réflexion et d'échanges entre les participants (voir programme élaboré et exécuté durant la formation, pièce jointe).

Les responsables de l'organisation ont envoyé le programme aux différentes Universités Tunisiennes, MESRS, ANPR et les partenaires Européens pour choisir (pour la Tunisie) les profils pouvant suivre cette formation. Ainsi, environ 50 personnes ont été inscrites et présentes durant cette deuxième formation (voir liste des présents dans cette formation, pièce jointe).

Participation des bénéficiaires

Toutes les personnes choisies par leurs propres organismes et Universités Tunisiennes ont participé à cette deuxième formation.

La formation s'adresse à trois groupes cibles :

- 1) Dirigeants des universités (Vice-présidents chargés de la recherche scientifique, doyens, vice-doyens...)
- 2) Dirigeants administratifs (Directeurs et sous-directeurs des services de recherche scientifique)

3) Directeurs de laboratoires et unités de recherche.

Les préparatifs organisationnels à cette formation à savoir l'organisation des espaces, la mise en place des outils de présentation et les moyens d'internet, dans la salle des conférences et les salles où sont déroulés les ateliers et les autres travaux par groupe, ont été soigneusement exécutés par l'équipe technique de l'UniK. Des efforts très particuliers ont été déployés pour permettre aux personnes présentes de suivre sans encombre les conférences présentées à distance par les experts Européens. Il en est de même pour tous les autres aspects liés à cette formation, à savoir les moyens logistiques (transport des animateurs...), le respect des horaires et des conférences ainsi que les conditions d'hébergement et de nourriture.

La deuxième formation a été déroulée à Kairouan (UniK) a mis l'accent sur des points importants concernant la gouvernance de la recherche en Tunisie à savoir la méthode de gestion, les textes réglementaires à travers une étude comparative et des études de cas d'un laboratoire en Tunisie et un laboratoire en France.

À la suite des travaux des groupes de réflexions et analyse SWOT, plusieurs points importants ont été dégagés sur les bonnes pratiques et les méthodes à suivre pour une meilleure gestion et gouvernance de la recherche scientifique.

Cette formation a abordé les méthodes d'auto-évaluation interne et externe des structures de recherche en France et à travers un atelier sur la méthode d'autoévaluation pour une unité de recherche en Tunisie, la formation a mis en valeur l'importance du processus de l'évaluation et de l'auto-évaluation des structures de recherche comme outils principales pour améliorer la qualité de la recherche et l'assurance qualité de la formation doctorale en Tunisie.

Approche méthodologique de la formation

Méthodes pédagogiques adoptées pour la formation

Le premier jour de la deuxième formation du WP3 a été marqué par une ouverture institutionnelle. Pr. Radhouan BRIKI, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kairouan, a introduit le programme de cet atelier de formation en situant le projet dans son cadre. Il a exposé les objectifs et la mission du séminaire, donnant ainsi le ton à cette journée de travail.

Pr. Radhouan BRIKI a présenté les formateurs de l'Université de Rouen Normandie : Prof Eric DARGENT et Mme Laurence PUECHBERTY.

Les formateurs de l'Université de Rouen Normandie ont pris la parole pour présenter une intervention intitulée « les Unités de recherche dans leurs environnement (cas français) » qui a évoqué l'histoire et l'état actuel de la recherche scientifique en France, objectifs et missions du service de l'enseignement supérieur (et des universités) et la formation initiale et continue tout au long de la vie.

Une attention particulière a été portée aux laboratoires de recherche français, abordant divers aspects tels que la gouvernance, la composition des conseils, les évaluations des unités de recherche, la valorisation, le transfert technologique, etc. L'échange a suscité un fort intérêt chez les participants tunisiens, qui ont activement posé des questions en vue d'adapter ces bonnes pratiques à la réalité tunisienne.

Le Prof. DARGENT a également détaillé l'Unité Mixte de Recherche (UMR 6634) - Groupe de Physique des Matériaux (GPM) en soulignant son histoire, ses spécialités et ses cinq départements scientifiques. Les réponses aux questions ont été traitées avec sérieux, démontrant l'engagement des formateurs à partager leurs connaissances.

La matinée s'est poursuivie avec une présentation du règlement intérieur d'une unité de recherche type en France par Mme Laurence PUECHBERTY. Ensuite, l'Université de Pise - Service de Soutien à la Recherche a pris le relais avec une communication présentée par Mme Martina CALAMUSA.

L'après-midi, un atelier sur l'étude de cas d'un règlement intérieur de laboratoire en France a été animé par l'équipe française.

Par concertation avec l'ensemble des participants dans la formation et afin de les impliquer tous, l'organisation des ateliers a été faite sous forme des groupes afin de développer un document de travail complet pour chaque atelier et sortir des suggestions pour améliorer la recherche en Tunisie.

Atelier 1 : "Étude de cas sur un règlement intérieur de laboratoire en France"

Cet atelier a principalement abordé l'importance d'un règlement intérieur, également connu comme le statut de la structure de recherche. Il a été souligné que le règlement intérieur concerne la gestion et l'organisation de l'unité, la direction, les équipes, le conseil de laboratoire, et l'assemblée générale. De plus, il couvre les conditions de travail du personnel, la communication et les moyens informatiques, la qualité et l'intégrité scientifique, les modalités applicables aux partenariats et aux contrats, ainsi que la protection du potentiel scientifique et technique. Le contenu d'un règlement intérieur français a été étudié en détail au cours de cet atelier.

La première journée de formation s'est marquée par une participation active et engagée des participants tunisiens dans les échanges et les activités proposées.

La deuxième journée de la formation a démarré par l'organisation d'un **premier atelier** intitulé : "**Cas pratique – laboratoire de recherche en Tunisie**" présentation d'un exemple tunisien : Institut supérieur de biotechnologie de Béja, Analyse SWOT, Propositions". L'atelier a débuté par une présentation détaillée de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Béja de l'UJ, en mettant en lumière son laboratoire de recherche. Cette présentation a couvert ses missions, ses structures organisationnelles, ses projets de recherche actuels et ses partenariats. Un point central de l'atelier a été l'examen du règlement intérieur (RI) de ce laboratoire de recherche. Les participants ont reçu une copie de ce document et ont été répartis en groupes pour analyser en détail ses contenus. L'objectif était d'identifier des améliorations potentielles, en s'inspirant des modèles de règlements intérieurs français étudiés précédemment. La séance de restitution des améliorations a conduit à l'élaboration d'une version améliorée du règlement intérieur. Les discussions ont permis de formuler des propositions concrètes visant à optimiser la gestion et l'organisation du laboratoire, tout en assurant une meilleure qualité et intégrité scientifique.

Cet atelier a été animé par le Professeur Mourad Jridi de l'Université de Jendouba, qui a guidé les participants tout au long du processus d'analyse et de révision du règlement intérieur avec Mme Laurence PUECHBERTY et Prof. Eric DARGENT. Cet atelier pratique a été très fructueux et a conduit à l'élaboration de nombreuses recommandations ainsi qu'à la création de divers objets de discussion. Les travaux sur ce document ont continué même après la clôture de l'atelier, avec les membres présents travaillant

tard et envoyant des propositions par courriel afin de fournir un règlement intérieur pertinent.

Atelier 2 : "Travail sur une méthode d'autoévaluation pour une unité de recherche en Tunisie".

Cet atelier a débuté par une présentation animée par Mme Laurence PUECHBERTY et le Professeur Eric DARGENT, intitulée « Évaluation des structures de recherche en France : externe et interne ». Mme PUECHBERTY a fourni un contexte détaillé, soulignant l'importance de l'évaluation et de l'autoévaluation des unités de recherche comme outils essentiels pour instaurer une culture de la qualité et promouvoir une dynamique de progrès au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Elle a démontré que l'évaluation met en valeur les points forts d'une unité de recherche, augmentant ainsi son attractivité sur la scène nationale et internationale. L'évaluation permet également de vérifier la qualité des recherches effectuées par rapport aux objectifs et missions assignés à l'unité de recherche, et de positionner cette dernière en termes de production de nouvelles connaissances à l'échelle internationale. L'évaluation joue un rôle crucial dans la prévention des pratiques de recherche discutables, telles que les erreurs scientifiques, la production de données insuffisantes, le plagiat, la création de données fictives et la rétractation de publications. Les modalités d'évaluation ont été également abordées, avec des exemples concrets présentés par les deux intervenants de l'Université de Rouen Normandie. Les principes de l'évaluation selon le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) ont été étudiés en détail.

Cet atelier a permis aux participants d'acquérir une compréhension approfondie des processus et des avantages de l'autoévaluation, ainsi que des outils nécessaires pour mettre en œuvre ces pratiques au sein de leurs propres unités de recherche.

La troisième journée de formation a été consacrée à la présentation de l'assurance qualité de la formation doctorale, avec des présentations détaillées par Mme Virginie GALLATI et Mme Chiara TRABELLA, de l'Université de Pavie.

L'intervention intitulée "L'assurance qualité de la formation doctorale en Italie" à couvert divers aspects du fonctionnement des cours de doctorat en Italie, notamment le parcours d'étude, la durée, les bourses de doctorat, le conseil académique et le coordinateur, les conditions d'admission, l'engagement exclusif et à plein temps, ainsi que les conditions d'obtention du titre. Elle a également expliqué le rôle de l'Agence Nationale pour l'Évaluation des Universités et des Institutions de Recherche.

Cours de doctorat en Italie : fonctionnement

En Italie les doctorants sont étudiants et non pas chercheurs – même si leur statut est en quelque sorte hybride, la durée est de 3ans avec la possibilité de suspension du cours (max 6 mois), pour raisons dûment justifiées, et d'extension (max 12 mois). L'admission dans le doctorat est suite à un concours public avec une bourse de trois ans.

La thèse est encadrée par un ou plusieurs directeurs dont au moins un doit être membre de l'université, les doctorants en même temps que la recherche doit suivre des cours et des activités sur les sujets : Interdisciplinaires, multidisciplinaires et transdisciplinaires, Perfectionnement linguistique ou informatique, Gestion et valorisation de

la recherche et de ses résultats, Connaissance des programmes de recherche européens et internationales et Principes d'éthique et intégrité.

A la fin du cours, la thèse est approuvée par le Conseil Académique du cours puis Envoyée aux rapporteurs pour qu'elle soit examinée afin de se Soutenue à la présence d'un jury de thèse.

La soutenance est publique, le jury de thèse se compose de la façon suivante :

- Au moins deux tiers des membres sont externes au siège administratif du cours
- Un tiers maximum des membres appartiennent aux institutions associées du cours
- Au moins deux tiers des membres sont issus du milieu académique
- Équilibre hommes-femmes, si possible

La version finale de la thèse doit être déposée dans une base de données en libre accès, ainsi qu'auprès des bibliothèques nationales de Roma et Firenze. Suite à l'avis favorable du Conseil Académique, la publication de la thèse peut être différée jusqu'à 18 mois ; également, parties de la thèse peuvent être classées secret.

Assurance qualité des universités en Italie

Le système national d'assurance qualité des universités italiennes est supervisé par l'Agence Nationale pour l'Evaluation des Universités et des Institution de Recherche (**ANVUR**), qui a la responsabilité d'évaluer les activités mises en place par les universités et les institutions de recherche qui reçoivent des financements publics, adresser les activités des Unités d'Évaluation des universités et évaluer l'efficacité des programmes publics

visés au financement et à l'encouragement des activités de recherche et d'innovation.

- Le **système AVA** (Auto-évaluation, Evaluation et Accréditation) a l'objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche universitaires.
- Le **système VQR** (Évaluation de la Qualité de la Recherche) vise à évaluer les résultats de la recherche des universités publiques et des institutions de recherche, ainsi que ceux des institutions privées qui volontairement soumettent leurs résultats de recherche pour évaluation.
- **Accréditation** : depuis 2013, pour que les titres de doctorat décernés par les Universités aient valeur légale, les cours de doctorat doivent remplir des conditions établis par le Ministère. Il s'agit du premier élément du système d'assurance de la qualité de la formation doctorale. Les informations pour l'accréditation doivent être fournies à travers d'une fiche sur la base de données du Ministère. L'accréditation dure cinq ans, mais les mêmes informations doivent également être fournies à ANVUR chaque année, pour que l'accréditation soit confirmée (DM 45/2013).

Accréditation des cours de doctorat

En Italie, pour que les universités avoir l'accréditation des cours de doctorat, il faut fournir les informations suivantes : Objectifs et description du cours y compris les possibilités d'emploi, Coordinateur, Composition du Conseil Académique, projet de formation y compris les enseignements

prévus (spécifiques et transversales) Nombre de positions Ressources économiques et structurelles, Mobilité internationale des doctorants, les Modalités et conditions nécessaires pour l'admission et les Implication des doctorants dans les activités de formation fournies par l'université (tutorat et activités didactiques complémentaires).

Conditions nécessaires pour les cours "standard"

- **Conseil Académique du cours** : 12 membres min dont au moins 6 doivent être professeurs. Chaque membre doit avoir publié un nombre minimum de publications.
- L'offre de **formation** doit être appropriée à un cours de doctorat.
- **Bourse de doctorat** : un nombre minimum de bourses doit être alloué (3 bourses pour chaque cours au minimum). Le nombre de positions sans bourse ne peut pas dépasser le 25% du total.

Conditions nécessaires pour les cours de doctorat en forme associée

Les **cours de doctorat en forme associée** sont offerts par deux ou plusieurs institutions ou entreprises. Le **Conseil Académique** du cours doit comprendre des membres des institutions du partenariat.

- Si les partenaires sont **deux**, chacun doit allouer au moins **deux bourses** de doctorat par cycle.
- Si les partenaires sont **plus de deux**, chacun doit allouer au moins **une bourse** (à l'exception de l'université principale du partenariat, qui doit en allouer au moins deux).

Conditions nécessaires pour les cours de doctorat d'intérêt nationale et pour les cours de doctorat industriels

Cours de doctorat d'intérêt national :

- Au moins 10 partenaires
- Au moins 30 bourses allouées

Cours de doctorat industriels :

- Au moins un partenaire est une entreprise privée
- Les positions "*executive*" sont assimilées aux positions avec bourse

Assurance qualité

Depuis 2022, les cours de doctorat doivent adopter un système d'assurance qualité (DM 226/2021). Ce décret introduit l'obligation d'organiser un processus d'assurance qualité pour les cours de doctorat

Lignes directrices du système AVA 3.0 (2022), qui fournissent des premières indications à ce sujet.

Les universités italiennes sont invitées à un pas supplémentaire par rapport à l'assurance de la qualité au niveau doctoral. Les indications du système AVA 3.0 fournissent **trois micro-domaines** d'observation et un inventaire d'indicateurs de référence pour les doctorats.

Micro-domaines d'intérêt (Source : lignes directrices AVA 3.0)

- 1) **Conception** du cours de doctorat de recherche
- 2) **Planning et organisation** des activités de formation et de recherche pour le développement scientifique des doctorants
- 3) **Monitoring et amélioration** des activités du cours

Selon lignes directrices AVA 3.0, plusieurs indicateurs quantitatifs de référence pour les doctorats pour comparer les résultats : pourcentage d'étudiants inscrits en première année qui ont obtenu le titre universitaire d'accès au doctorat dans une autre université, pourcentage de docteurs de recherche qui ont profité d'une période d'étude et recherche à l'étranger d'au moins trois mois, Pourcentage de bourses de doctorat financées par institutions externes, pourcentage de docteurs de recherche qui ont profité d'une période d'étude et recherche d'au moins six mois dans institutions publiques ou privées différentes du siège administratif du cours de doctorat (y compris les mois passés à l'étranger), Nombre de produit de recherche générés par les docteurs de recherche dans l'année qui suit l'obtention du titre doctoral ,

Les résultats du processus d'assurance qualité sont vérifiés lors de la **visite de la CEV** (Commission d'Experts d'Évaluation), tous les cinq ans. A UNIPV, la prochaine visite CEV est programmée pour Novembre 2024.

La visite, faite à distance, concerne toutes les activités de l'université et implique :

- Production de **documents**
- **Entrevues** avec le personnel et les étudiants/doctorants

afin de tracer un cadre des activités réalisées par l'université pour l'assurance de la qualité de son offre de formation, et des résultats qu'elles ont donnés.

Pour ce qui concerne les cours de doctorat, cela regardera **4 cours**, désignés par tirage au sort avant l'été.

Le système AVA 3.0 a stimulé, au sein de l'UNIPV, le développement de nouvelles initiatives :

- **Fiche d'accréditation enrichie** d'information supplémentaires à usage interne
- **Enquêtes** sur la satisfaction des doctorants (trois questionnaires pendant la carrière de chaque doctorant)
- **Collaboration avec ADI** (Association des Doctorants Italiens) : *Welcome Day* des doctorants
- **Advisory Board** : conseil des représentants des parties intéressées, ayant la fonction d'adresser l'offre formative en fonction des exigences du territoire (en cours)

Initiatives d'orientation en entrée et renforcement du **rapport de continuité** entre les masters et les cours de doctorat, à travers l'implication des conseils didactiques des masters dans la conception des programmes de formation doctorale (en cours)

Sur une base volontaire, trois cours de doctorat « pilote » ont été identifiés, qui mettent en place initiatives d'assurance qualité, afin d'identifier **bonnes pratiques** à élargir, ensuite, à la totalité des cours :

- Adoption d'un règlement interne à chaque cours
- Règlement des études (programme des enseignements)
- Uniformisation des documents à usage interne (ex. modèle procès-verbal).

AVA 3.0: les acteurs locaux et nationaux

Le monitoring de l'assurance qualité est garanti par :

- **SAFD** - Ecole de Haute Formation Doctorale

- **PQA** - Présidium de Qualité de l'Université
- **ANVUR** (Agence Nationale pour l'Evaluation des Universités et des Institution de Recherche)

Points forts du cours pour ce qui regarde l'assurance qualité :

- Importance des thèmes du doctorat pour le développement du système de production
- Internationalisation et mobilité
- Renforcement des relations scientifiques au niveau national et international
- Lien avec le territoire, consultation et rapports avec les parties prenantes
- Mise en valeur de la contribution du partenariat
- Promotion et visibilité de l'offre de formation, même au niveau international

Conclusion de la formation

La deuxième formation dans le cadre du WP3 a permis à chaque université tunisienne d'acquérir des compétences en matière de gouvernance de la recherche.

Cette formation été très riche, elle a traité des points fondamentaux de la recherche scientifique qui aboutissent au développement des structures de recherche dans les universités Européennes mais aussi et à travers les discussions et les ateliers et surtout les études des cas concrets et réels dans les structures de recherche en Tunisie, les participants ont mis

l'accent sur les points forts et les points faibles à améliorer surtout via l'assurance qualité et l'évaluation pour atteindre les objectifs de la recherche en Tunisie.

Les participants ont :

- Echangé entre eux les bonnes pratiques existant dans les Universités Tunisiennes et celles transmises par les formateurs européens
- Présenté quelques recommandations sur les textes juridiques tunisiens (cas de règlement de laboratoire tunisien, compte rendu de l'atelier ci-joint).

La thématique traitée dans cette deuxième formation est importante ainsi que les présentations par les experts européens et tunisiens. Les résultats ainsi que les recommandations doivent être détaillés davantage pour faire valoir les efforts des tous. Qui, me semble-t-il, a été occultée ; celle relative aux services.

Il y a également une présentation très intéressante, celle qui s'est intéressée aux différents services présentés par l'UP aux structures de recherche pour leurs permettre d'accomplir leurs missions dans des conditions favorables. Il faut mettre en exergue ces services qui pourraient nous appuyer dans nos démarches d'amélioration de fonctionnement des structures de recherche et des centres.

Annexes

1) Programme de la 2^{ème} Formation du WP3

Programme de la 1^{ère} journée, Mercredi 13 décembre 2023

08h30-09h00	Enregistrement des participants
09h00-09h15	Ouverture institutionnelle : Introduction au programme du 2^{ème} atelier de formation <ul style="list-style-type: none">• Pr. Radhouan BRIKI, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Kairouan
09h15-09h30	Présentation des formateurs de l'Université de Rouen Normandie, et du programme <ul style="list-style-type: none">• Prof. Eric DARGENT, Université de Rouen Normandie• Mme Laurence PUECHBERTY, Université de Rouen Normandie <p><i>Les activités présentées dans le programme sans précision de nom sont animées par les formateurs de l'Université de Rouen Normandie.</i></p>
09h30 – 09h45	Présentation des participants
09h45 – 10h30	Unités de recherche : politique – parties prenantes internes et externes – fonctionnement global
10h30 – 11h00	<i>Pause-café</i>
11h00 – 12h00	Présentation du règlement intérieur d'une unité de recherche type en France
12h00 – 13h00	L'Université de Pise et le Services de soutien à la Recherche <ul style="list-style-type: none">• Martina CALAMUSA, Université de Pise
13h30-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	Atelier 1 – Étude de cas sur un règlement intérieur de laboratoire en France
16h00 – 17h00	Analyse des résultats de l'étude de cas et corrections
17h00	Clôture de la première journée de formation

Programme de la 2^{ème} journée, Jeudi 14 décembre 2023

08h45–09h00	Accueil des participants
09h00 – 11h00	Atelier 2 : Cas pratique – laboratoire de recherche en Tunisie <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Présentation d'un exemple tunisien : Institut supérieur de biotechnologie de Béja</i> ➤ <i>Analyse SWOT</i> ➤ <i>Propositions</i>
11h00 – 11h30	<i>Pause-café</i>
11h30-12h30	Restitution et améliorations
12h30 – 14h00	<i>Déjeuner</i>
14h00-15h00	Évaluation des structures de recherche en France externe - interne
15h00 – 16h30	Atelier 3 : Travail sur une méthode d'autoévaluation pour une unité de recherche en Tunisie
16h30 – 17h00	Analyse des résultats de l'atelier 3 et corrections
17h00	Clôture de la deuxième journée de formation

Programme de la 3^{ème} journée, Vendredi 15 décembre 2023

08h45–09h00	Accueil des participants
09h00 – 10h30	Assurance qualité de la formation doctorale en Italie <ul style="list-style-type: none"> • Virginie GALLATI, Université de Pavie • Chiara TRABELLA, Université de Pavie
10h45-11h30	<i>Pause-café</i>
11h30– 12h00	Conclusion de la formation. Piste de poursuite au niveau tunisien <ul style="list-style-type: none"> • Pr. Taha Guerfel, Président de l'Université de Kairouan
12h00- 13h30	<i>Déjeuner</i>
13h30	Départ des partenaires

2) Photos de la formation

Journée 13/12/2023



Journée 14/12/2023



Journée 15/12/2023



3) Matériel de formation partagé

Les présentations disponibles sur le lien Drive suivant :
https://drive.google.com/drive/folders/141cQERba3R6p39yiS_0IE7ZK7uNGcJjQ?usp=sharing

4) Bibliographie

- Référentiels d'évaluation Hcéres,
<https://www.hceres.fr/fr/referentiels-devaluation>
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche français,
<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>
- Le décret n° 2009-644 du 2 mars 2009, fixe l'organisation et les modalités de fonctionnement des laboratoires de recherche et des unités de recherche.

**Rapport de formation T3.1 -
« *La valorisation de la
recherche et le lien recherche-
innovation* » - Université de
Gafsa - 29-31 Janvier 2024**

Sommaire du rapport

<i>Introduction au rapport</i>	78
<i>Principaux résultats de la formation</i>	79
<i>Conclusion de la formation</i>	88
<i>Annexes</i>	89

Introduction au rapport

Le séminaire de la valorisation de la recherche et le lien recherche-innovation fait partie de la troisième session de formation WP3 (lot de travail 3), focalisé sur la valorisation de la recherche et le renforcement du lien entre recherche et innovation. Organisé dans le cadre du projet DIRASA (Définition d'un Renouvellement de la Gouvernance de la Recherche en Tunisie), cet événement vise à approfondir la compréhension et l'efficacité de la gouvernance de la recherche en Tunisie. Le séminaire est destiné à mettre en lumière les meilleures pratiques et les nouvelles stratégies pour intégrer l'innovation au sein du système de recherche universitaire Tunisien.

Ce séminaire est une initiative de plusieurs institutions académiques tunisiennes en collaboration avec des partenaires internationaux, dans le cadre du projet DIRASA. Il représente une étape clé dans la mise en œuvre de nouvelles politiques de gouvernance en recherche qui sont essentielles pour l'adaptation et la compétitivité dans un contexte global.

Cet événement, qui s'est déroulé du 29 au 31 janvier 2024 à l'hôtel El Mouradi à Tozeur en Tunisie, a regroupé des chercheurs, des académiciens, des décideurs politiques ainsi que des partenaires

industriels intéressés par les enjeux de la valorisation de la recherche et de l'innovation. La rencontre a été conçue pour favoriser un dialogue constructif entre différents acteurs du système universitaire et du secteur de la recherche en Tunisie.

Le programme du séminaire a été soigneusement élaboré pour couvrir divers aspects de la valorisation de la recherche et du lien entre recherche et innovation. Les sessions comprenaient des conférences, des tables rondes et des ateliers interactifs, animés par des experts locaux et internationaux. Chaque session était orientée vers la transmission de connaissances pratiques et l'élaboration de stratégies concrètes adaptées au contexte tunisien.

Le présent rapport vise à dresser une synthèse des interventions, des discussions et des débats échangés lors de ces ateliers.

Principaux résultats de la formation

Le programme de la formation a été introduit par les intervenants de l'université de Pise : Viviana RE et Tarek ALLALI, Université de Pise

L'importance de la valorisation de la recherche dans le système universitaire tunisien

Professeur Mourad BELLASSOUED, Directeur Général de la Recherche Scientifique, MESRS

Cette thématique a été introduite par Mr. Mourad BELLASSOUED et qui a résumé l'indépendance actuelle entre le système de recherche national et la valorisation de recherche en Tunisie. Il présente des points forts ainsi

que des points faibles dans ce système et a proposé des solutions comme : les structures d'appui et d'interfaçage, la coopération entre ce système et le monde socio-économique et culturel (identifier les ressources, mettre en forme produit/service/innovation, service), améliorer la stratégie de la recherche et de l'innovation actuelle du ministère, et faire intervenir l'écosystème tunisien dans la mission de recherche.

Place-base d'innovation: *some insights from the Contamination Lab at Pisa University.*

Alessio CAVICCHI, Université de Pise

Mr. Alessio CAVICCHI a introduit, *Pisa Agricultural Economics (PAGE)*, un groupe de chercheurs issus de trois départements différents de l'université de Pise. Ils partagent un intérêt pour la recherche socio-économique dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural. Ils collaborent également à diverses activités de recherche, d'enseignement et de sensibilisation. Ce projet offre de nombreuses opportunités pour la communauté universitaire (chercheurs, doctorants, étudiants, personnel administratif et acteurs locaux).

Mr. Alessio a affirmé l'opportunité et la participation de l'Etat dans l'amélioration de recherche et l'innovation en offrant : un agenda Européen de l'innovation, une stratégie Européenne pour les universités (*Shaping Europe's digital Future, Making Innovation Happen, VQR tech-Transfer Research Quality assessment*) et des facteurs de réussite dans les rapports politiques. Il encourage les projets multi-niveaux pour les autorités régionales qui signifient être impliquées dans des initiatives de collaboration nécessitant plusieurs niveaux de gouvernance et incluant souvent des organes de gouvernement locaux, régionaux et nationaux.

Nos valeurs : Rappel et discussion sur la philosophie de recherche

Tarek ALLALI, Université de Pise

Dans cette session, un atelier animé par Dr. Tarek a été présenté. Cet atelier vise à donner les connaissances préalables sur le sujet de « la philosophie de la recherche ». Il montre l'importance de principales philosophies (*Positivism, Interpretivism, Pragmatism*). Dans cet atelier, un débat entre les intervenants et qui traite les questions suivantes : Quel est l'état actuel de la philosophie de la recherche dans l'université et le programme de recherche tunisien ? Pensez-vous que cela vaille la peine d'accorder plus d'importance à ce sujet ? Comment pourrions-nous l'améliorer ?

Ce débat permet de soulever certains défauts de recherche actuels et a mis les points sur certaines opinions comme la valorisation de la recherche, l'interfaçage et l'appui et la mutualisation des innovations.

Le rôle du soutien des structures universitaires pour transformer une idée brillante en recherche réussie : une étude de cas

Filippo Giannetti, Université de Pise

Dans cette session Mr. Filippo a montré la manière de la valorisation de la recherche par le gouvernement de l'Italie et ceci en introduisant un projet encouragé et financé par le ministère de l'enseignement supérieur intitulé « *A brilliant idea for unconventional use of satellite signals* ». Le principe de ce projet est :

- Trouver une corrélation entre l'intensité du signal et l'intensité des précipitations
- Mesurer l'opportuniste de l'intensité des précipitations
- Comment procéder ? Un chemin difficile vers le succès connaissances et compétences requises par la main-d'œuvre.

Ce projet ainsi que d'autres sont financés par l'Etat malgré ses budgets très élevés (750000 Euro pour ce projet). Ce dernier permet la mobilisation et toutes les ressources nécessaires.

La valorisation de la recherche en Tunisie et ses connexions avec le tissu socioéconomique

Pr. Chedly ABDELLY, Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche (ANPR)

Cette thématique a été introduite par Mr. Chedly ABDELLY qui a résumé l'importance de promouvoir et de reconnaître les nouveaux métiers pour aider le système national de recherche actuel. Il a affirmé que "*qualifier l'innovation*" se base sur le TRL (*Technology Readness Level*) et l'émergence des technologies au milieu académiques ou au de centres de recherche.

Il a proposé des améliorations tels que : orienter la recherche vers les besoins de la société, rapprocher la recherche vers le monde socio-économique, renforcer les interactions entre la recherche et le monde socio-économique, mettre la RDI au service des organismes, améliorer l'employabilité des jeunes chercheurs (MOBIDOC).

Il a présenté aussi des mécanismes de financement de la recherche pour encourager l'Etat à faire de conventions avec les sociétés tel que : PAQ, PRF, VRR, PAQ-Collaboration, MOBI-DOC...

Le Pôle Universitaire Normand d'Innovation - Son fonctionnement et un exemple de transfert effectué vers la sphère socio-économique via la création d'une spin off de l'Université de Rouen Normandie

Romuald TATIN, Directeur Adjoint au sein de la Direction de la Recherche et de la Valorisation, Université de Rouen Normandie

Mr. Romuald TATIN a donné des nouvelles définitions de la valorisation de la recherche : rendre utilisable ou commercialisable les connaissances et les compétences de la recherche, protéger les résultats de recherche, exploiter ces résultats, générer de la valeur pour l'économie, générer un revenu pour le laboratoire et les copropriétaires, renforcer la renommée des établissements et des interventions, ...

En effet, il a présenté le COMUE Normandie Université - porteur de PUI (Pôle universitaire d'innovation) qui tend à construire un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et à l'émergence de projets innovants au sein des établissements. Il a montré l'imbrication de Normandie dans la chaîne de production et de transfert (Pré-incubation, Incubation et Accélération Deep Tech) ainsi que le projet ALGA Biologics.

Laboratoires vivants : Catalyseurs pour valoriser la recherche universitaire, stimuler l'innovation et renforcer l'engagement entre l'université et la communauté

Tarek ALLALI, Université de Pise

Cette session a présenté un atelier qui offre une exploration approfondie de la manière dont les laboratoires vivants peuvent servir de plateformes dynamiques pour l'avancement de la recherche et l'innovation. Cet atelier a mis en lumière les laboratoires vivants comme des espaces expérimentaux au chercheurs, étudiants et membres de la communauté collaborant pour développer des solutions aux défis sociaux, économiques et environnementaux. L'accent a été mis sur leur rôle en tant que catalyseurs qui non seulement augmentent la pertinence de la recherche universitaire en la liant directement aux besoins réels de la société, mais stimulent également l'innovation par une approche intégrée et participative. L'interaction entre les participants a montré l'importance de ces laboratoires dans la création de partenariats durables entre les universités et les communautés locales, renforçant ainsi l'impact sociétal de l'enseignement supérieur.

Atelier pratique : Comment optimiser le réseautage et l'innovation dans le secteur de la recherche et comment garantir l'alignement des intérêts des parties prenantes du secteur ?

Élaboration d'une feuille de route stratégique.

Tarek ALLALI, Université de Pise / Viviana RE, Université de Pise

Cette session présente un atelier pratique qui a été centré sur l'identification des défis et des opportunités pour améliorer le réseautage entre les différents acteurs du secteur de la recherche. Les discussions ont porté sur des méthodes utilisées pour aligner les intérêts souvent divergents des parties prenantes afin de favoriser un écosystème collaboratif propice à l'innovation. Une feuille de route stratégique a été élaborée, proposant des étapes concrètes et des initiatives visant à maximiser les synergies et à optimiser les ressources partagées. L'atelier a non seulement permis de jeter la lumière sur les bases d'une collaboration accrue, mais a également de donner aux participants avec des outils pratiques pour appliquer ces stratégies dans leurs contextes professionnels respectifs, garantissant ainsi une approche plus unifiée et efficace dans la poursuite de l'innovation en recherche.

Cet atelier est conclu par un deuxième atelier « Atelier pratique : Continuation, analyse des résultats et débat » qui interroge les idées contribuées et donne des opinions pour l'amélioration.

La valorisation de la recherche à l'Université de Pavie : une étude de cas pratique

Carlotta MARCHI, Université de Pavie

Cette session, présentée en ligne par Mme Carlotta MARCHI, offre une exploration approfondie de l'innovation par l'UNIPV. En effet, l'université fait partie d'un riche écosystème d'innovation en soutien des activités de recherche. Un cas de fondation est décrit, qui a été créé par trois universités de Bergamo, Milano-Bicacco et Pavie pour plus de 2100 chercheurs, 122000 publications scientifiques au cours de 10 dernières années et plus de 170 brevets. Les domaines d'intervention décrits sont la valorisation de la recherche (In-Match, IPF), transfert des technologies, culture de l'innovation et le networking.

Cette session s'annonce comme une source d'inspiration précieuse pour les chercheurs, les universitaires et les acteurs du monde de l'innovation désireux d'approfondir leur compréhension et d'améliorer leurs stratégies de valorisation de la recherche.

Les nouvelles opportunités de soutien à la valorisation de la recherche et la dissémination scientifique : projets SWAFY et ARESSE

Chedly ABDELLY, Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche (ANPR)

Cette deuxième session est animée par Professeur *Chedly ABDELLY* promet une exploration approfondie des initiatives novatrices visant à renforcer la valorisation de la recherche et la diffusion des connaissances scientifiques. En se concentrant sur les projets d'appui à la recherche et l'enseignement

supérieur SWAFY et ARESSE, cette session offre une occasion précieuse d'examiner de près les stratégies et les outils émergents qui facilitent la collaboration entre les chercheurs, les institutions et les acteurs de l'industrie. Les participants ont eu l'opportunité d'explorer les mécanismes de financement, les partenariats stratégiques et les pratiques exemplaires qui favorisent la valorisation efficace de la recherche et son impact positif sur la société. Cette session s'adresse aux chercheurs, aux universitaires, aux responsables de la politique scientifique et à tous ceux intéressés par le développement de nouvelles approches pour maximiser l'impact de la recherche et favoriser l'innovation.

Présentation d'un cas pratique : projet VRR

Sabat Sfax

Imed GARGOURI, Université de Sfax

La présentation du cas pratique du projet VRR Sabat Sfax lors de cette session de séminaire offre un aperçu fascinant des efforts concrets déployés pour valoriser la recherche dans un contexte spécifique. Ce projet financé par MERSR dans le cadre de programme VRR, centré sur la valorisation des résultats de la recherche à l'Université de Sfax, présente une étude de cas pertinente pour comprendre les défis et les opportunités rencontrés dans le processus de transfert de connaissances.

Ce projet vise aussi à développer les compétences mercatiques de ces artisans en les sensibilisant à la nécessité d'élaborer une chaussure écoresponsable, en les initiant aussi aux nouvelles techniques de communication et de distribution pour promouvoir le savoir-faire régional et en les aidant à l'exploration de nouveaux marchés principalement de l'Afrique.

Conclusion de la formation

Nous voudrions d'abord souligner la réelle qualité de l'organisation de ces journées. Nous avons particulièrement apprécié la publicisation efficace du programme, l'accueil chaleureux de l'équipe organisatrice, la modération efficace du temps de parole pour assurer les échanges oraux entre les participants et les experts invités et la célérité du traitement administratif de cette activité.

Nous soulignons aussi la haute qualité des différentes interventions et le débat assez riche sur l'importance et la nécessité de la valorisation des résultats de la recherche scientifique. Les ateliers ont été aussi assez bénéfique et ont répondu aux attentes des différents participants.



Annexes

1) Programme de la 3^{ème} Formation du WP3

Programme de la 1^{ère} journée, Lundi 29 Janvier 2024

09h00-09h30	Enregistrement des participants
09h30-09h45	Ouverture institutionnelle et accueil <ul style="list-style-type: none">• Rached BEN YOUNES, Président de l'Université de Gafsa• Nejib BOUTHELJA, Directeur des Affaires Académiques et du Partenariat Scientifique, Université de Sfax, coordinateur du projet DIRASA• Mokhtar MAHOUACHI, Professeur et ancien président, Université de Jendouba
09h45-10h00	Introduction au programme du 3^{ème} atelier de formation <ul style="list-style-type: none">• Viviana RE, Université de Pise• Tarek ALLALI, Université de Pise
10h00 –11h00	L'importance de la valorisation de la recherche dans le système universitaire tunisien <ul style="list-style-type: none">• Mourad BELLASSOUED, Directeur Général de la Recherche Scientifique, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Tunisie
11h00 –11h30	<i>Pause-café</i>
11h30-12h15	<i>Place-base innovation : some insights from the Contamination Lab at Pisa University</i> <ul style="list-style-type: none">• Alessio CAVICCHI, Université de Pise
12h15 –13h30	Nos valeurs : Rappel et discussion sur la philosophie de recherche <ul style="list-style-type: none">• Tarek ALLALI, Université de Pise
13h30-15h00	<i>Déjeuner</i>
15h00-15h45	Le rôle de soutien des structures universitaires pour transformer une idée brillante en recherche réussie : une étude de cas <ul style="list-style-type: none">• Filippo Giannetti, Université de Pise
15h45 –17h00	La valorisation de la recherche en Tunisie et ses connexions avec le tissu socio-économique <ul style="list-style-type: none">• Chedly ABDELLY, Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche (ANPR)
17h00	Clôture de la première journée de formation

Programme de la 2^{ème} journée, Mardi 30 Janvier 2024

09h00-10h30	<p>Le Pôle Universitaire Normand d'Innovation - Son fonctionnement et un exemple de transfert effectué vers la sphère socio-économique via la création d'une spin off de l'Université de Rouen Normandie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Romuald TATIN, Directeur Adjoint au sein de la Direction de la Recherche et de la Valorisation, Université de Rouen Normandie
10h30-11h30	<p>Laboratoires vivants : Catalyseurs pour valoriser la recherche universitaire, stimuler l'innovation et renforcer l'engagement entre l'université et la communauté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tarek ALLALI, Université de Pise
11h30 -12h00	<i>Pause-café</i>
12h00 -13h30	<p>Atelier pratique : Comment optimiser le réseautage et l'innovation dans le secteur de la recherche et comment garantir l'alignement des intérêts des parties prenantes du secteur ? Élaboration d'une feuille de route stratégique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viviana RE, Université de Pise • Tarek ALLALI, Université de Pise
13h30-15h00	<i>Déjeuner</i>
15h00-16h30	<p>Atelier pratique : Continuation, analyse des résultats et débat</p> <ul style="list-style-type: none"> • Viviana RE, Université de Pise • Tarek ALLALI, Université de Pise
17h00	Clôture de la deuxième journée de formation

Programme de la 3^{ème} journée, Mercredi 31 Janvier 2024

09h00-10h30	<p>La valorisation de la recherche à l'Université de Pavie : une étude de cas pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Carlotta MARCHI, Université de Pavie
10h30-11h30	<p>Les nouvelles opportunités de soutien à la valorisation de la recherche et la dissémination scientifique : projets SWAFY et ARESSE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chedly ABDELLY, Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Recherche (ANPR)
11h30 -12h00	<i>Pause-café</i>
12h00 -13h00	<p>Présentation d'un cas pratique : projet VRR Sabat Sfax</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imed GARGOURI, Université de Sfax

13h00-13h30	Conclusion et évaluation de la 3ème formation
13h30-15h00	<i>Déjeuner</i>

**Rapport de formation T3.2 -
Semaine de Formation
thématique sur les projets EU
sur la recherche - Palerme, Italie
- accueillie par CESIE - 26
Février-1 Mars 2024**

Sommaire du rapport

<i>Introduction au rapport</i>	93
<i>Approche méthodologique de la formation</i>	95
<i>Principaux résultats de la formation</i>	100
<i>Annexes</i>	111

Introduction au rapport

Importance de l'Activité de Formation

La T3.2 *Formation thématique sur les projets EU sur la recherche* s'est déroulée sur une semaine, du 26 février au 1er mars 2024, et a été accueillie par le CESIE, partenaire P20, à Palerme.

Cette formation thématique a été cruciale pour atteindre les objectifs du projet DIRASA. Elle a permis d'améliorer les capacités des participants à accéder aux financements européens, à rédiger des propositions de projets de haute qualité, monter des budgets, acquérir une compréhension du processus d'évaluation des propositions afin d'identifier des moyens d'améliorer leurs projets, ainsi que de comprendre les principes de la RRI (Recherche et Innovation Responsables) pour une meilleure intégration dans l'écriture des projets. Cette action a contribué significativement à l'alignement des partenaires avec les standards européens et internationaux de recherche et d'innovation, renforçant ainsi leur compétitivité et leur intégration dans l'espace européen de la recherche.

En fin de formation, du matériel de formation détaillé a été distribué, afin de commencer planifier les étapes successives de formation en cascade en Tunisie.

Coordination et Formation

La formation a été coordonnée par l'Université de Pise et l'Université de Jendouba en tant que leaders du WP3, l'Unité d'Enseignement Supérieur et de Recherche du CESIE, avec implication de l'Université de Sfax et de l'UNIMED. Les sessions de formation ont été animées par des experts européens tels que :

- Francesca CERON, Unité de promotion et de planification de la recherche, Direction des Services de Recherche et de Transfert de Technologie, Université de Pise
- Anna Maria PULINA, Unité Programmes de coopération internationale, de formation et de mobilité, Université de Pise
- Marine LE MERCIER, chargée de montage de projets au sein du Pôle Ingénierie France Europe International (FEI) de la Direction de la Recherche et de la Valorisation, Université de Rouen Normandie
- Carlotta MARCHI, Département des sciences politiques et sociales, Université de Pavie
- Raniero CHELLI, chargée des projets européens, UNIMED
- Jelena MAZAJ, Coordinatrice Unité d'Enseignement Supérieur et de Recherche, CESIE
- Alessia VALENTI, chargée des projets, CESIE

Participation des Bénéficiaires

La formation a vu la participation de 47 bénéficiaires de 13 universités tunisiennes partenaires, du MESRS et de l'ANPR, répartis en plusieurs catégories : parmi eux, on compte recteurs et vice-recteurs, directeurs, professeurs, responsables financiers, chefs de service, et autres cadres chargés de la gestion de la recherche en Tunisie. Cette diversité a permis un riche échange de connaissances et d'expériences, renforçant les compétences de chacun dans les domaines de la recherche scientifique, de la gestion de projets et de la coopération internationale en matière de recherche.

Pour la liste des participants, consultez la section [Erreur. L'origine riferimento non è stata trovata.](#) dans les Annexes de ce document.

Approche méthodologique de la formation

Processus de coordination de la formation

Le processus de coordination de la formation a été un parcours impliquant la participation active de divers acteurs clés dans la planification et la mise en œuvre du programme. La coordination du processus a été assurée par l'Université de Sfax, UNIMED, CESIE et l'Université de Jendouba. Les partenaires européens et les Universités de Sfax et Jendouba ont travaillé ensemble en se basant sur leurs expertises pour développer le programme.

Le comité de coordination a été formé par :

Partenaires	Rôles et responsabilités	
Université de Sfax, Université de Pise, Université de Jendouba	Responsable de l'orientation stratégique et de la supervision globale de la formation.	Définir les objectifs de la formation, approuver le programme, mobiliser les ressources nécessaires, et assurer la conformité aux standards de qualité.
UNIMED	Institution responsable de soutenir le processus de coordination des activités avec les partenaires EU et avec les leaders du WP3 ; responsable de la gestion de la mobilité des participants tunisiens et des formateurs vers Palerme.	Soutenir les efforts pour harmoniser le contenu de la formation ; Gérer la réservation des voyages, la réservation des hôtels, les démarches de visa, et l'assistance logistique pendant le séjour.
CESIE	Chargée de l'organisation logistique et de l'accueil des participants.	Fournir les installations, gérer les inscriptions, coordonner les besoins en matériel et en technologie, et garantir une expérience fluide pour tous les participants.
Partenaires européens	Spécialistes dans les sujets de formation, impliqués dans le développement du contenu et la conduite des sessions.	Développer le matériel pédagogique, animer les sessions, et soutenir l'apprentissage des participants.
Partenaires tunisiens	Professionnels du secteur cible, invités à apporter leurs	Participer aux sessions, contribuer aux

	perspectives et à s'engager activement dans les discussions et les activités.	discussions, et appliquer les apprentissages dans leurs contextes professionnels respectifs.
--	---	--

Contenu de la formation

Le programme de formation DIRASA a abordé un large éventail de sujets. Les sessions ont couvert un large éventail de sujets, incluant les programmes Horizon Europe, PRIMA, les actions Marie Skłodowska-Curie, ainsi que des ateliers pratiques sur la planification et la rédaction de propositions de projets. Les activités de formation ont été conçues pour fournir des compétences pratiques et renforcer la capacité des participants et les capacités internes des partenaires à travailler avec ces mesures de financement, tout en valorisant la recherche scientifique en Tunisie.

Afin de s'assurer que le programme réponde effectivement aux besoins des participants, un questionnaire d'évaluation des besoins et des attentes concernant la formation a été élaboré et diffusé. Après avoir recueilli les réponses, CESIE s'est chargé de l'analyse des réponses.

Faire une analyse des attentes des participants avant de finaliser le programme s'est avéré crucial pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cela a permis de garantir que le contenu de la formation soit pertinent et adapté aux véritables besoins des participants, maximisant ainsi l'efficacité de l'apprentissage. En comprenant mieux les domaines où les participants souhaitaient acquérir des compétences et les défis spécifiques qu'ils rencontraient, les formateurs ont pu ajuster le programme pour inclure des modules et des activités pratiques ciblées.

De plus, cette analyse a aidé à identifier les lacunes en termes de connaissances et de compétences parmi les participants, permettant ainsi de concevoir des sessions qui non seulement comblent ces lacunes mais

aussi renforcent les compétences existantes. Cela a également favorisé un sentiment d'implication et de motivation chez les participants, sachant que leurs besoins et attentes avaient été pris en compte dans la planification de la formation.

Les résultats de l'analyse des attentes sont disponibles dans la section [Résultats de l'Enquête pour la Formation sur les programmes de financement européens et internationaux pour la recherche](#) dans les Annexes de ce document.

Cette étape d'évaluation préalable a été essentielle pour garantir une formation efficace et orientée vers les résultats attendus du projet DIRASA, alignée avec les objectifs des institutions partenaires et les aspirations des participants.

Pour les détails sur le programme final, consultez la section Programme de la Formation dans les Annexes de ce document.

Méthodes pédagogiques

Pendant la formation, diverses méthodes pédagogiques ont été utilisées, notamment des présentations, des discussions de groupe, des études de cas et des activités pratiques pour assurer un apprentissage efficace et engageant. Cette combinaison de méthodes a permis de créer un environnement dynamique et interactif, facilitant un apprentissage approfondi et l'application des compétences dans des contextes réels.

Objectifs de la formation

L'objectif général de la formation était de renforcer les compétences des personnalités clé dans l'organigramme des institutions partenaires tunisiens de DIRASA en matière de rédaction de propositions de recherche, de gestion pratique des projets et de compréhension des cadres européens

de financement de la recherche. La formation s'adressait spécifiquement aux professionnels de la recherche et de l'enseignement supérieur en Tunisie, notamment ceux impliqués dans la coordination et la gestion des projets de recherche au sein de leurs institutions.

Les besoins spécifiques des participants étaient variés et comprenaient notamment l'acquisition de compétences pratiques en gestion de projet, la compréhension des exigences et des attentes des programmes de financement. Les participants cherchaient également à améliorer leurs capacités à monter des projets de recherche avec des partenaires européens, à rédiger des propositions de recherche compétitives, et à gérer efficacement les aspects administratifs et financiers de ces projets. Les sujets généraux de la formation étaient cruciaux pour les bénéficiaires car ils répondaient directement aux défis et aux besoins spécifiques identifiés lors de l'évaluation préalable.

À la fin de la formation, les participants devaient être en mesure de :

- Rédiger des propositions de recherche de haute qualité répondant aux critères des programmes de financement européens.
- Gérer efficacement les budgets des projets de recherche, y compris le calcul des coûts de personnel et la gestion des dépenses.
- Identifier et établir des partenariats stratégiques avec des institutions européennes pour renforcer la compétitivité de leurs propositions et leur personnel de recherche.
- Comprendre et appliquer les principes de la Recherche et de l'Innovation Responsable (RRI) ainsi que les cadres de la Quadruple et Quintuple Hélice d'Innovation.

La formation visait à combler les lacunes en compétences, à améliorer la compétitivité des chercheurs tunisiens dans les appels à projets européens, et à renforcer la capacité des institutions tunisiennes à attirer et gérer des financements internationaux, afin de réussir dans le paysage compétitif de la recherche et de l'innovation.

Principaux résultats de la formation

Journée 1 - Introduction à Horizon Europe et Aperçu sur le programme PRIMA

Thèmes abordés et compétences visées :

- **Thèmes :**
 - Aperçu du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe.
 - Opportunités Horizon Europe pour les pays non membres de l'UE.
 - Objectifs spécifiques et domaines prioritaires des Clusters.
 - Programmation budgétaire pour la période 2021-2027.
 - Introduction au programme PRIMA (*Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area*).
- **Compétences :**
 - Compréhension des objectifs et des piliers du programme Horizon Europe.

- Capacité à identifier les opportunités de financement adaptées à leurs projets dans le cadre du programme.

Intervenants :

- **Raniero CHELLI**, chargé des projets européens, UNIMED

Activités :

- **Présentation** : Vue d'ensemble du programme Horizon Europe, mettant en évidence ses objectifs, ses différents piliers et la manière dont il soutient la recherche et l'innovation en Europe. Une attention particulière a été accordée aux opportunités pour les pays non membres de l'UE et à la programmation budgétaire pour 2021-2027. Il a également introduit le programme PRIMA et ses objectifs.
- **Session de conception guidée** : Une session de conception guidée a été organisée pour l'élaboration de propositions. Les participants ont travaillé en groupe en suivant les indications fournies pour développer des projets.
- **Session de questions-réponses** : Les participants ont eu l'occasion de poser des questions sur les deux programmes, permettant une compréhension plus approfondie des opportunités disponibles.

Résultats

Les participants ont acquis une meilleure compréhension du paysage financier européen pour la recherche et l'innovation. Ils ont identifié des opportunités potentielles de financement pour leurs projets. Les interactions et les échanges avec l'expert ont également enrichi leur

expérience, leur offrant des perspectives précieuses pour leurs futures initiatives de recherche et d'innovation.

Journée 2 - Montage du Budget en Horizon Europe

Thèmes abordés et compétences visées :

- **Thème :**

- Types de budget dans Horizon Europe : coûts réels, coûts unitaires et coûts forfaitaires.
- Définition et analyse des coûts réels dans le contrat de subvention, incluant des rubriques comme le personnel et la sous-traitance.
- Gestion des coûts unitaires dans le programme MSCA.

- **Compétences :**

- Compréhension des différents types de budgets.
- Capacité à définir et à analyser les coûts réels dans le contrat de subvention, ainsi qu'à utiliser le formulaire de budget sur le portail Horizon Europe.
- Application pratique des connaissances théoriques sur le montage du budget.

Intervenants :

- **Francesca CERON**, Unité de promotion et de planification de la recherche, Direction des Services de Recherche et de Transfert de Technologie, Université de Pisa
- **Raniero CHELLI**, chargé des projets européens, UNIMED

Activités :

- **Présentation** : aperçu détaillé de comment gérer un budget de projet Horizon Europe, expliquant comment ils se répartissent sur rubriques de dépenses. Ils ont fourni des conseils pratiques sur la définition des coûts réels et l'utilisation des coûts forfaitaires et unitaires. Les présentateurs ont encouragé les échanges et les discussions pour clarifier les aspects complexes du montage budgétaire, en répondant aux préoccupations spécifiques des participants.
- **Atelier pratique** : Les participants ont travaillé en petits groupes pour élaborer un budget pour les projets présentés dans la journée précédente, en suivant les règles du programme et les indications des formateurs. Des questions spécifiques ont été résolues, notamment celles concernant les meilleures pratiques pour la gestion des coûts et les astuces pour éviter les erreurs courantes lors du montage budgétaire. À la fin de l'atelier, chaque groupe a présenté son budget, et les formateurs ont fourni des commentaires et des suggestions.

Résultats :

Les participants ont appris à élaborer un budget réaliste. Ils ont renforcé leur compréhension et leur compétence en montage budgétaire, en conformité aux règles spécifiques des actions Horizon Europe. Les discussions de groupe et les feedbacks des experts ont permis d'identifier et de résoudre des questions spécifiques liées à la préparation de budgets de projet, améliorant ainsi leur capacité à gérer efficacement les aspects financiers de leurs propositions de recherche.

En détail, les aspects qui ont canalisé l'attention des participants, et qui ont animé la formation ont été :

- Le calcul des PM dans le cas d'unités de personnel employé à temps partiel (% du FTE) sur le projet.
- L'accès ouvert aux publications en HE et, par conséquent, les conditions d'éligibilité des coûts de publication.
- L'éligibilité des différents coûts soutenus dans le cadre des réunions de partenariat (ex. Diner social).
- Le calcul des coûts éligibles pour l'achat des équipements (% d'usage et période d'amortissement).

Ces thèmes ont été abordés dans leur application pratique lors de la séance de restitution de l'exercice en petit groupe.

Journée 3 - Les Actions Marie Skłodowska-Curie et l'expérience de l'Université de Rouen-Normandie

Thèmes abordés et compétences visées :

- **Thème :**

- Aperçu des objectifs et des opportunités offertes par le *Marie Skłodowska-Curie Postdoctoral Fellowship* (MSCA PF) et *Doctoral Network* (MSCA DN).
- Service d'accompagnement des chercheurs dans le montage, la contractualisation, le suivi, et la gestion de projets de recherche européens et internationaux.

- **Compétences :**

- Maîtrise des exigences et des opportunités Marie Skłodowska-Curie. Compréhension des critères d'éligibilité et du processus de candidature.
- Capacité à évaluer et rédiger des propositions compétitives.
- Renforcement de la capacité à répondre aux exigences des programmes de financement.
- Connaissance des services de soutien disponibles pour les chercheurs.

Intervenants :

- **Francesca CERON**, Unité de promotion et de planification de la recherche, Direction des Services de Recherche et de Transfert de Technologie, Université de Pisa
- **Marine LE MERCIER**, chargée de montage de projets au sein du Pôle Ingénierie France Europe International (FEI) de la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'Université de Rouen Normandie

Activités :

- **Présentation** : Aperçu complet du programme MSCA, ses critères d'éligibilité et les conseils pratiques pour une demande réussie.
- **Présentation en ligne** : Discussion sur les services d'accompagnement offerts aux chercheurs, couvrant les étapes du montage de projet jusqu'à la gestion post-acceptation. Cette session a permis des questions-réponses interactives, offrant aux participants une meilleure compréhension des ressources disponibles.
- **Atelier pratique** : Les participants ont travaillé en petits groupes à l'évaluation d'un projet MSCA PF dérivé par un cas réel. En particulier, les sections Excellence 1.3, Impact 2.1 et 3.2 ont été extraits d'un projet soumis par un candidat UNIPI et distribués aux participants avec la grille d'évaluation qui est utilisé par les évaluateurs. Pendant la session de restitution, chaque groupe a présenté ses résultats en

justifiant le score attribué sur l'échelle 0 à 5. Les points soulevés ont fait l'objet d'une discussion ouverte.

Résultats :

Les sessions de formation ont permis aux participants d'acquérir des compétences précieuses et de clarifier leurs connaissances sur la rédaction de propositions et la gestion de projets MSCA.

Les sujets qui ont animé la discussion, soit pendant la formation théorique et que pendant la restitution ont été :

- Le significat du concept « *Two ways and three ways transfer of knowledge* »
- L'importance du processus de supervision en MSCA et comment le mettre en valeur dans la proposition de projet.
- Le développement des compétences horizontales et leur importance en MSCA.
- Comment aborder les perspectives de carrière du candidat dans la proposition de projet.

Journée 4 - Internationalisation globale et l'expérience de l'Université de Pavie

Thèmes abordés et compétences visées :

- **Thèmes :**
 - Avantages de l'internationalisation pour les institutions académiques.

- Stratégies pour promouvoir la coopération internationale et la mobilité.
- Programme ATTRAcTION + de l'Université de Pavie : Stratégies pour attirer des talents et renforcer les capacités de recherche.
- **Compétences :**
 - Compréhension claire des avantages de l'internationalisation pour les institutions académiques.
 - Connaissance des stratégies efficaces pour promouvoir la coopération internationale et la mobilité.
 - Capacité à mettre en œuvre des stratégies pour attirer des chercheurs et des étudiants de haut niveau.

Intervenants :

- **Anna Maria PULINA**, Unité Programmes de coopération internationale, de formation et de mobilité, Université de Pisa
- **Carlotta MARCHI**, Département des sciences politiques et sociales, Université de Pavie

Activités :

- **Présentation** : Introduction détaillée sur la nécessité de l'internationalisation, ses impacts positifs sur les institutions académiques et les différentes stratégies pour la mise en œuvre, méthodes de suivi et d'évaluation des programmes d'internationalisation. Vue d'ensemble du programme ATTRAcTION+

et des initiatives INROAD+, mettant en lumière leurs objectifs, les méthodes de mise en œuvre, et les résultats attendus.

- **Discussion** : Les participants ont eu l'opportunité de poser des questions spécifiques, clarifiant des points sur la mise en place et la gestion de programmes internationaux. Échanges sur les détails des initiatives présentées, permettant aux participants de poser des questions spécifiques et d'approfondir leur compréhension.

Résultats :

Ces sessions ont offert aux participants des connaissances approfondies et des compétences pratiques sur l'internationalisation et l'attractivité des talents dans le domaine académique.

Journée 5 - Recherche et Innovation Responsables

Thèmes abordés et compétences visées :

- **Thèmes** :
 - Introduction à la Recherche et Innovation Responsables (RRI).
 - Identification des principaux acteurs impliqués dans la RRI.
 - Méthodes pour mesurer l'impact de la RRI sur les projets de recherche et d'innovation.
- **Compétences** :
 - Compréhension des principes fondamentaux de la RRI.

- Connaissance des dimensions pratiques de la mise en œuvre de la RRI.
- Identification des acteurs clés et de leur rôle dans la mise en œuvre de la RRI.
- Capacité à analyser l'importance de la RRI dans différents contextes de recherche et d'innovation.
- Compétence dans la coordination avec les différents acteurs pour promouvoir la RRI.

Intervenants :

- **Alessia VALENTI**, chargée des projets du CESIE
- **Jelena MAZAJ**, Coordinatrice de l'Unité d'Enseignement Supérieur et de Recherche du CESIE

Activités :

- **Présentation** : Introduction détaillée sur la RRI, ses principes, et les raisons pour lesquelles elle est cruciale dans les contextes académiques et industriels.
- **Exercice pratique** : Utilisation d'un outil d'auto-réflexion pour évaluer la prise en compte de la RRI dans les institutions partenaires.
- **Session de questions-réponses** : Échanges sur les dimensions de la RRI dans les institutions, les projets et comment les mettre en évidence dans les propositions et dans l'implémentation des projets et initiatives, partageant leurs expériences et identifiant des pistes d'amélioration.

Résultats :

Ces sessions ont fourni aux participants une compréhension approfondie de la Recherche et Innovation Responsables, ainsi que des compétences pratiques pour mettre en œuvre et évaluer la RRI dans leurs institutions.

La formation a captivé les participants en abordant des sujets essentiels tels que l'importance de la RRI, ce que cela implique concrètement, et qui sont les principaux acteurs concernés et les dimensions du processus de mise en œuvre. Les participants ont également évalué le niveau de RRI de leur propre établissement, favorisant une autoréflexion grâce à un outil d'autoréflexion rempli pour chaque établissement partenaire. Ça a permis de réfléchir aux pratiques actuelles et aux moyens d'évoluer vers une pratique plus responsable. Enfin, une session de questions-réponses avec Jelena Mazaj, accompagnée d'une discussion animée, a enrichi la formation en apportant des perspectives pratiques d'application de la RRI dans de projets où CESIE a été impliqué et des réponses aux préoccupations des participants.

Annexes

1) Résultats de l'Enquête pour la Formation sur les programmes de financement européens et internationaux pour la recherche

Participants : 38 réponses reçues sur les 48 participants inscrits à la Semaine de formation (79%).

Familiarité avec les Programmes de Financement : Le graphique ci-dessus (Figure 1) illustre le niveau de familiarité des participants avec différents programmes de

financement, évalué sur une échelle de 1 à 5. Bien que certains programmes de financement soient mieux connus que d'autres, il existe un besoin général d'améliorer la familiarité et la compréhension approfondie de ces programmes parmi les participants.

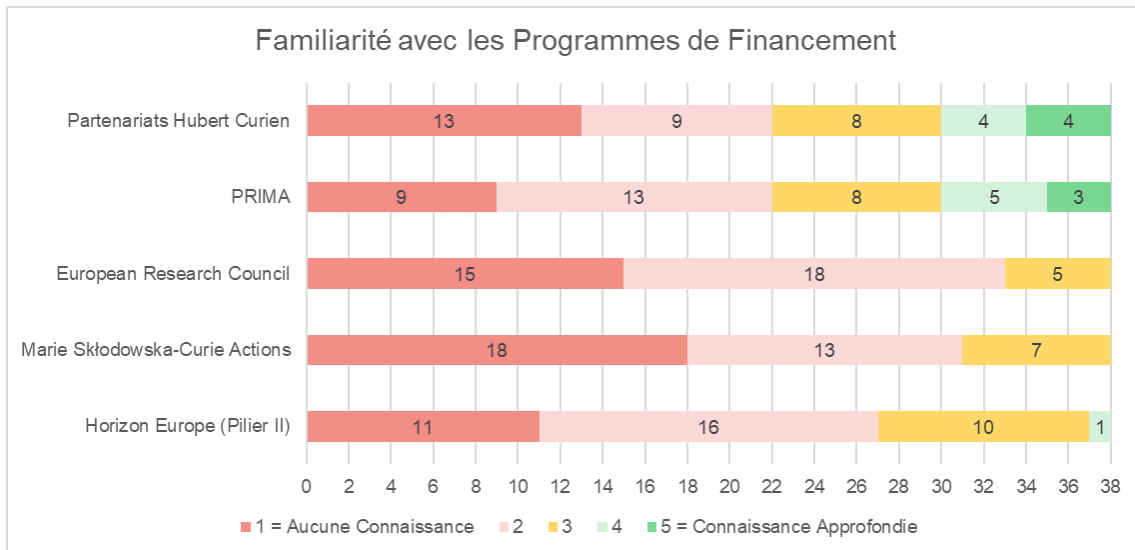


Figure 2 - Familiarité avec les Programmes de Financement

Horizon Europe : Horizon Europe semble être raisonnablement bien connu parmi les participants. La majorité d'entre eux (68%) a une connaissance de niveau moyen (3) ou bas (2), ce qui suggère que bien qu'il soit reconnu, il existe encore un besoin significatif d'approfondir les connaissances et la compréhension de ce programme. En effet, le 29% a attribué une note de 1 (Aucune connaissance).

Marie Curie : Le programme Marie Curie est moins familier que Horizon Europe. La majorité des participants (82%) a attribué une note de 1 (Aucune connaissance) ou de 2 (Niveau bas), indiquant un besoin de renforcement des compétences et des connaissances sur ce programme.

Conseil européen de la recherche : La répartition des réponses montre une répartition assez uniforme des réponses à un niveau relativement bas, ce qui souligne la nécessité d'une meilleure diffusion des informations sur ce programme. L'ERC n'est pas trop connu parmi les participants, avec la

majorité des participants (87%) qui a attribué une note de 1 (Aucune connaissance) ou de 2 (Niveau bas).

PRIMA : La répartition des réponses pour PRIMA montre une certaine variabilité. Bien que la majorité ait une connaissance de nulle à moyenne (79%), il existe un petit groupe de participants avec une connaissance avancée ou bien approfondie (21%).

Partenariats Hubert Curien : La familiarité semble également varier parmi les participants. La majorité (79%) a une connaissance de nulle à moyenne, avec un petit nombre (21%) ayant une connaissance avancée à approfondie.

Expérience dans la Rédaction de Propositions de Recherche : Le graphique ci-dessus (Figure 2) présente l'expérience directe des participants dans la rédaction de propositions de recherche pour différents programmes de financement, évaluée sur une échelle de 1 à 5. L'analyse des réponses révèle une expérience généralement limitée parmi les participants dans la rédaction de propositions de recherche pour divers programmes de financement : Horizon Europe et Marie Curie, en particulier, montrent des niveaux d'expérience très bas. Les programmes PRIMA et Hubert Curien présentent une plus grande variabilité dans l'expérience, suggérant que certains participants ont une connaissance plus approfondie. Ces résultats soulignent la nécessité de formations ciblées pour renforcer les compétences des participants.

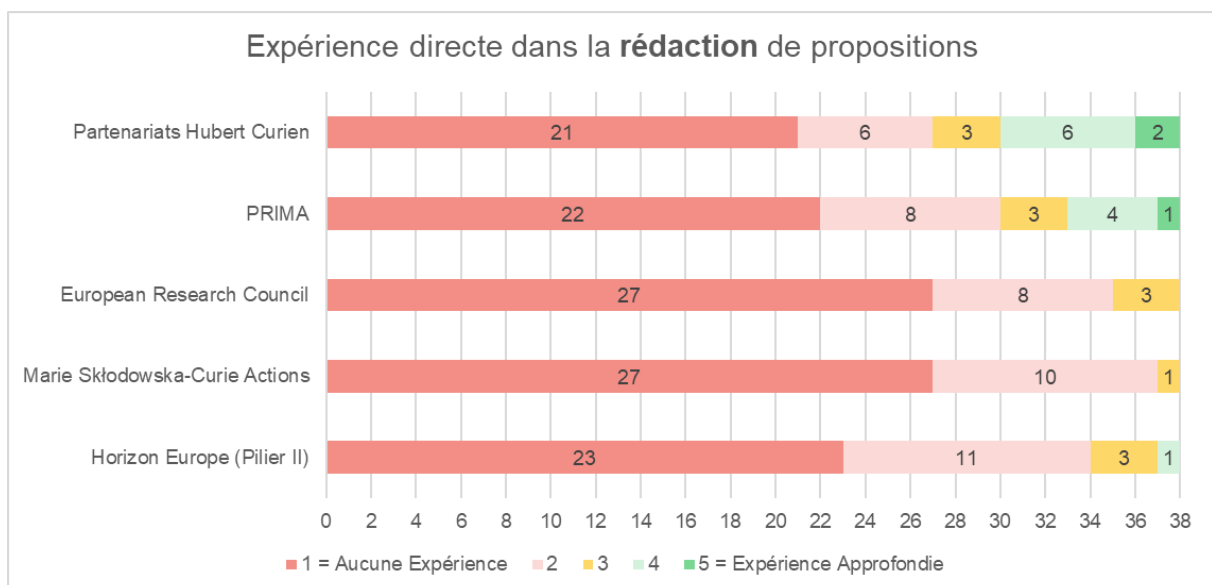


Figure 3 - Analyse de l'expérience directe dans la rédaction de propositions de recherche pour les différents programmes de financement

Horizon Europe : La majorité des participants (61%) a évalué leur expérience à 1 (Aucune expérience), indiquant une expérience limitée dans la rédaction de propositions pour ce programme. Seulement le 29% ont noté 2, montrant une expérience limitée, tandis que l'11% a attribué des notes de 3 ou 4. Ça montre que très peu de participants ont une expérience substantielle dans ce programme.

Marie Curie : Le 71% des participants a noté 1, montrant aucune expérience dans la rédaction de propositions. 26% participants ont attribué une note de 2 et seulement le 3% a noté 3. Donc la plupart des participants n'ont même pas une expérience minimale dans ce domaine.

Conseil européen de la recherche : Le 71% des participants a donné une note de 1, indiquant une absence considérable d'expérience dans la rédaction de propositions. 21% de participants ont noté 2 et le 8% a noté 3, montrant que l'expérience dans ce domaine est également limitée.

PRIMA : La répartition des réponses pour PRIMA montre une variabilité dans l'expérience. 58% des participants ont noté 1, indiquant une faible expérience, tandis que 21% a noté 2, 8% a noté 3, 11% a noté 4, et 3% a attribué une note de 5, suggérant une expérience variable dans la rédaction de propositions pour ce programme.

Partenariats Hubert Curien : Sur 38 réponses, 21 participants ont noté 1, montrant une expérience significative. 6 ont noté 2, 3 ont noté 3, 6 ont noté 4 et 2 participants ont attribué une note de 5 à leur expérience dans la rédaction de propositions pour PHC.

Gestion Pratique de Projets et Budget : Le graphique ci-dessus (Figure 3) présente un aperçu détaillé de l'expérience directe des participants dans la gestion pratique de projets et des budgets associés à divers programmes de financement.

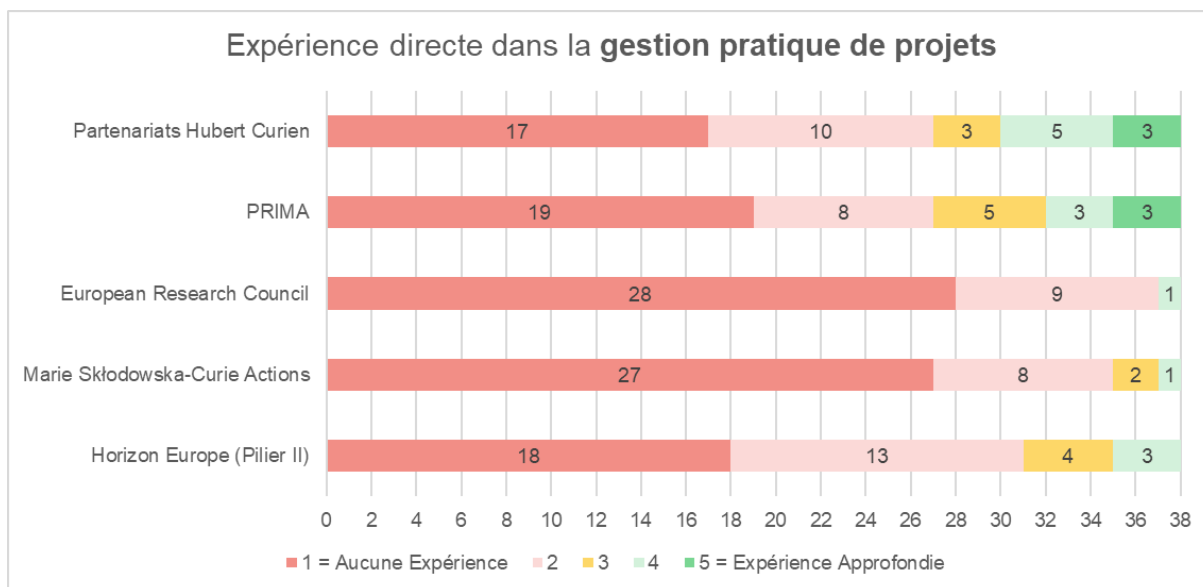


Figure 4 - Analyse de l'expérience directe dans la gestion pratique de projets et du budget associé

Horizon Europe : Un nombre significatif de participants n'a aucune expérience (47%) ou une expérience très limitée (34%), ce qui suggère un besoin important de formation dans ce domaine.

Marie Curie : La majorité des participants n'a aucune expérience (71%), indiquant une méconnaissance ou un manque d'engagement dans ce programme.

Conseil européen de la recherche : Une absence d'expérience marquée (74%), avec très peu d'expérience plutôt avancée (3%), nécessitant des initiatives de formation ciblées.

PRIMA : Bien que 50% n'aient aucune expérience, il y a une distribution plus équilibrée avec des niveaux d'expérience plus élevés (8% avec une expérience approfondie), montrant une meilleure intégration de ce programme parmi certains participants.

Partenariats Hubert Curien : Moins de participants sans expérience (45%) et une proportion significative avec une expérience avancée (13%) ou approfondie (8%), ce qui indique une meilleure familiarité avec ce programme.

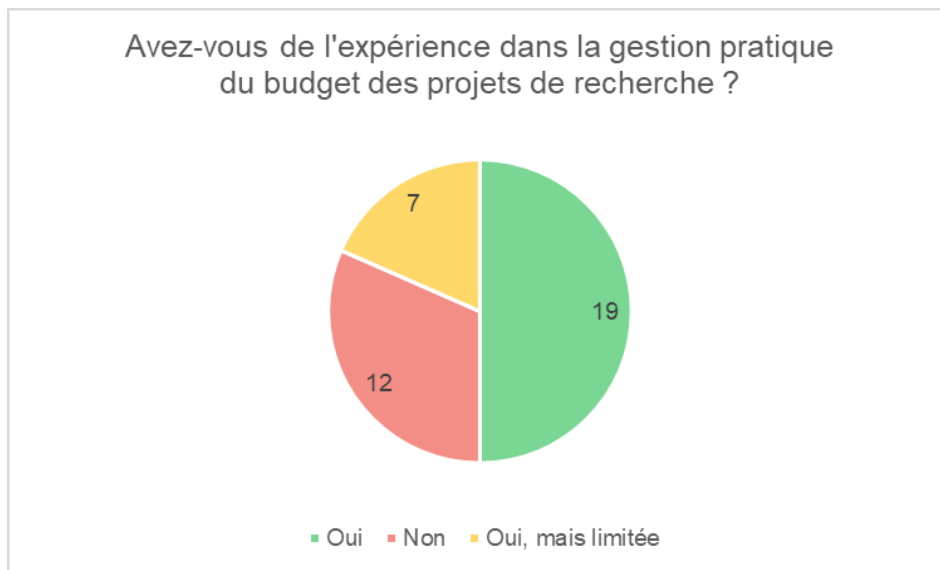


Figure 5 - Analyse de l'expérience directe dans la gestion pratique de projets et du budget associé

En ce qui concerne la gestion pratique du budget (Figure 4), près de la moitié des participants (50%) ont répondu avoir une expérience, tandis que 32% n'ont aucune expérience et 18% ont une expérience limitée. Cela souligne la nécessité d'approfondir les compétences en gestion budgétaire.

Connaissance de la Recherche et de l'Innovation Responsable et Utilisation du Cadre de la Quadruple et Quintuple Hélice d'Innovation : Les résultats du sondage (Figure 5) montrent que la majorité des participants (66%) n'ont pas de connaissance de la Recherche et de l'Innovation Responsable (RRI), indiquant un besoin significatif de sensibilisation et de formation sur ce concept. Seuls 34% des répondants ont déclaré connaître la pratique de la RRI, donc son inclusion dans la formation peut soutenir l'intégration de cette approche dans la communauté de recherche tunisien.

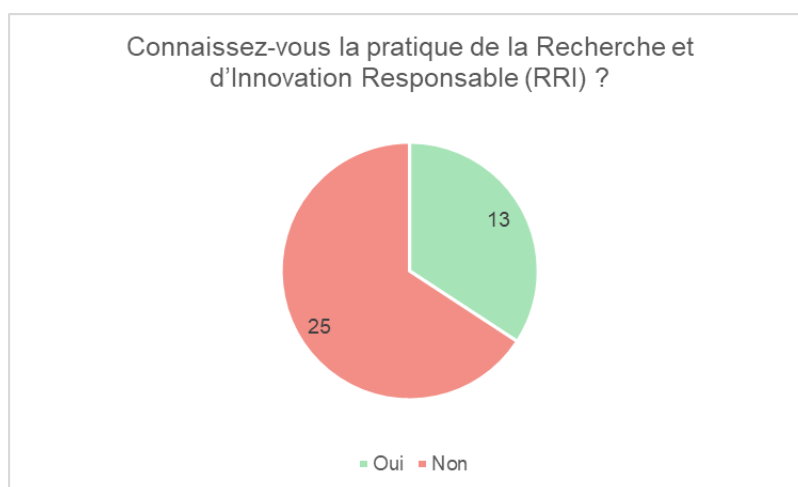


Figure 6 - Exploration de la connaissance de la pratique de la Recherche et de l'Innovation Responsable (RRI)

Concernant l'utilisation des cadres d'innovation de la Quadruple et Quintuple Hélice, la situation est encore plus prononcée (Figure 6). Une écrasante majorité de 92% des participants n'ont aucune expérience avec ces cadres, tandis que seulement 8% ont indiqué avoir travaillé sur des projets impliquant ces concepts. Cela suggère que les approches d'innovation collaborative et intégrative représentées par les hélices quadruple et quintuple ne sont pas encore couramment adoptées dans les projets de recherche des répondants.

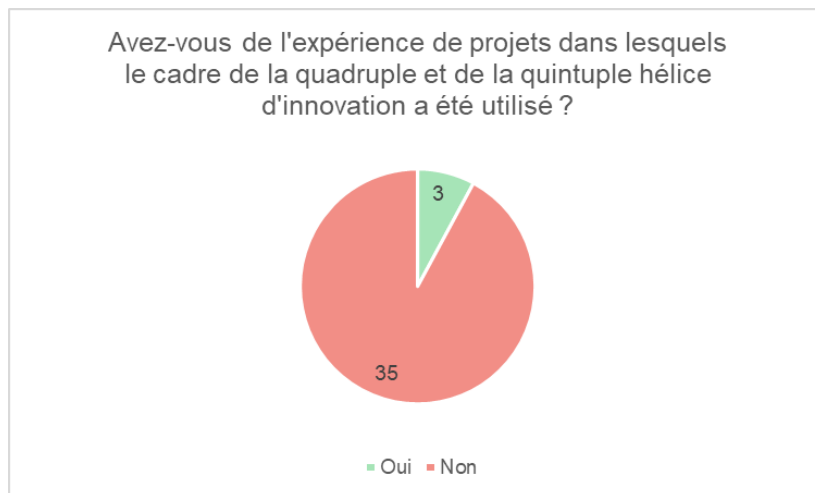


Figure 7 - Exploration de l'expérience dans des projets qui ont utilisé le cadre de la quadruple et quintuple hélice d'innovation

Importance d'Acquérir des Compétences Pratiques : Les résultats (Figure 7) révèlent que la majorité des participants considère très importante l'acquisition de compétences pratiques dans les domaines évalués. La rédaction de propositions de recherche est jugée comme la compétence la plus cruciale, avec 25 participants (66%) la qualifiant de très importante. Cela indique un fort besoin de formation dans ce domaine pour améliorer la qualité et la compétitivité des propositions soumises.

La gestion pratique du budget est également considérée comme très importante par 23 participants (61%). Cette compétence est essentielle pour assurer une gestion efficace et transparente des ressources financières dans les projets de recherche.

La participation à des projets spécifiques et la recherche appliquée liée aux besoins et aux valeurs de la société sont également jugées importantes, bien que légèrement moins prioritaires. 16 participants (42%) considèrent la participation à des projets spécifiques comme très importante, tandis que 24 participants (63%) jugent très importante la recherche appliquée alignée sur les besoins sociétaux.

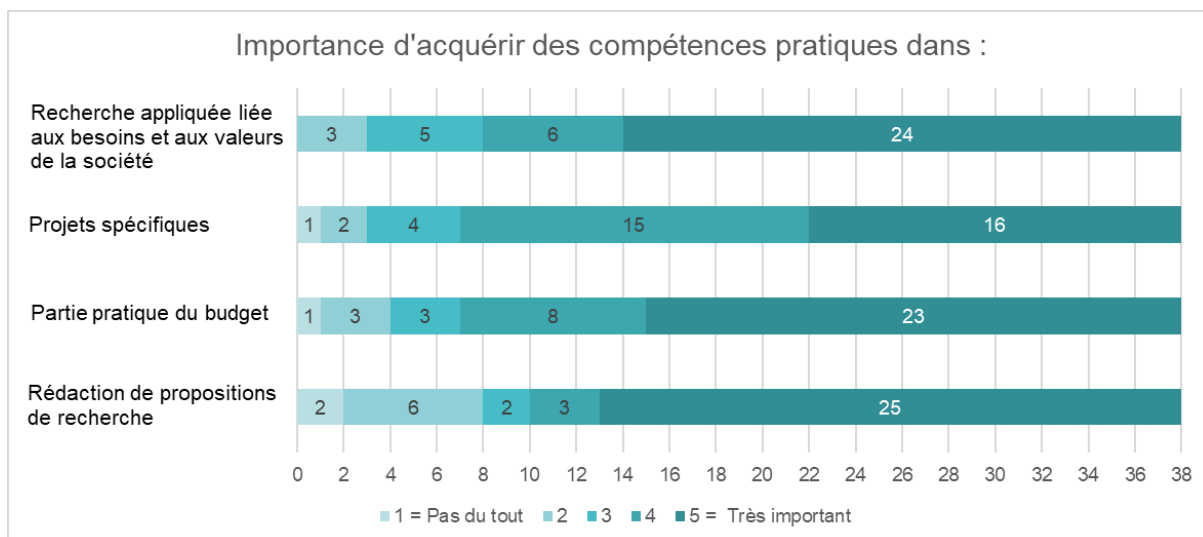


Figure 8 - Évaluation de l'importance pour les participants d'acquérir des compétences pratiques dans différents domaines

Intérêt pour des Opportunités Spécifiques : Les participants ont été invités à évaluer l'importance de différentes opportunités spécifiques sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie "pas du tout important" et 5 "très important". Les opportunités évaluées incluaient les mesures pour attirer et renforcer les candidats internationaux aux bourses individuelles Marie Curie, la compétitivité des coordinateurs d'Horizon Europe, et les opportunités pour promouvoir les talents.

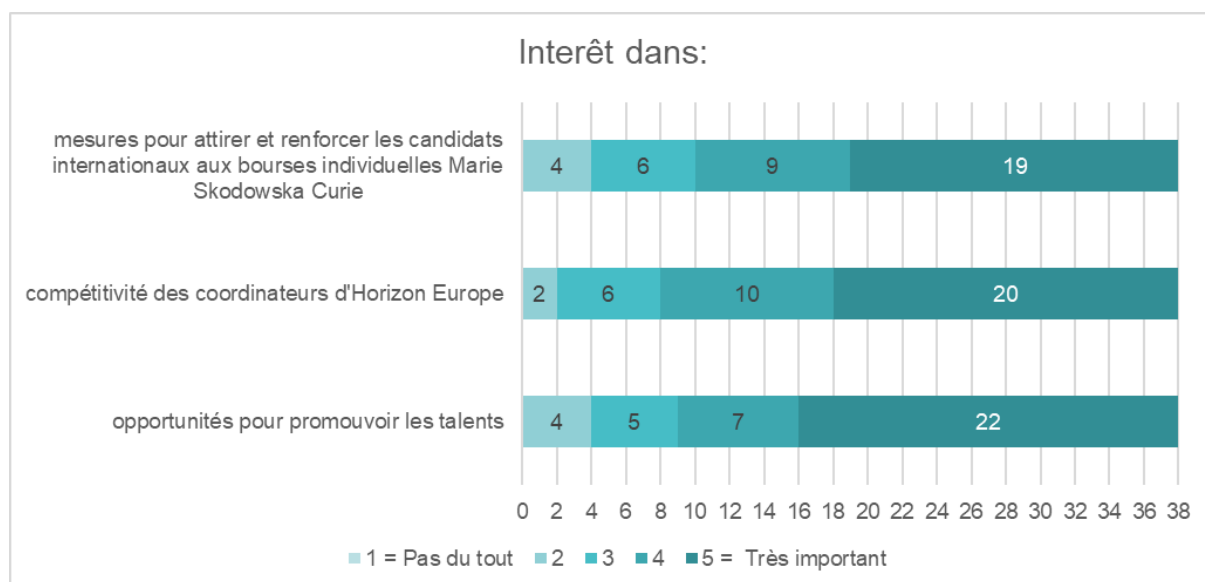


Figure 9 - Exploration de l'intérêt des participants pour des opportunités spécifiques

Les résultats (Figure 8) montrent un fort intérêt des participants pour les opportunités spécifiques évaluées. Les opportunités pour promouvoir les talents sont jugées comme très importantes par 22 participants (58%), ce qui indique une priorité élevée

pour les initiatives visant à développer et reconnaître les talents dans le domaine de la recherche.

La compétitivité des coordinateurs d'Horizon Europe est également considérée comme très importante par 20 participants (53%). Cette évaluation souligne l'importance de renforcer les capacités des coordinateurs pour accroître les chances de succès dans ce programme compétitif.

Les mesures pour attirer et renforcer les candidats internationaux aux bourses individuelles Marie Curie sont jugées très importantes par 19 participants (50%). Cela met en évidence la nécessité de traiter les stratégies efficaces pour attirer des chercheurs de haut niveau et renforcer la réputation internationale des institutions.

Autres intérêts spécifiques exprimés par les répondants : En examinant les réponses des participants concernant d'autres aspects spécifiques d'intérêt, plusieurs thèmes récurrents et alignés avec le programme de formation actuel ont émergé. Ces thèmes indiquent des domaines clés où les participants souhaitent approfondir leurs connaissances et compétences. Les principaux thèmes identifiés sont les suivants :

- Montage efficace d'un projet de recherche avec un partenariat européen.
- Acquérir une compétence pratique.
- Amélioration de la pratique de gestion administrative et financière de ce type de projets.
- Améliorer les recherches et trouver du financement.
- Projets Horizon Europe.
- Compétitivité des coordinateurs d'Horizon Europe.
- Mesures pour attirer et renforcer les candidats internationaux.
- Inciter les jeunes à y participer.

Commentaires et Suggestions : Les réponses des participants ont également fourni des commentaires et suggestions supplémentaires, soulignant des domaines spécifiques pour le développement professionnel. Les thèmes spécifiques mentionnés incluent :

- Calcul des coûts de personnel. Recherche de partenaires.

2) Programme de la Formation

Programme de la 1ère journée - Lundi 26 février 2024

09h00-09h30	Arrivée et Enregistrement des participants
09h30–09h50	Ouverture institutionnelle et accueil <ul style="list-style-type: none"> • Jelena MAZAJ, Coordinatrice de l'Unité d'Enseignement Supérieur et de Recherche du CESIE, institution accueillant de la formation • Fatma GHORBEL, Cheffe de Service de la Coopération Internationale, Université de Sfax, coordinateur du projet DIRASA • Mokhtar MAHOUACHI, Professeur et ancien président Université de Jendouba, co-leader du WP3 • Silvia MARCHIONNE, chargée des projets internationaux, UNIMED
09h50-10h00	Introduction au programme de la semaine de formation <ul style="list-style-type: none"> • Alessia VALENTI, chargée des projets, CESIE
10h00 – 11h30	Aperçu sur le programme de recherche et innovation Horizon Europe <ul style="list-style-type: none"> • Raniero CHELLI, chargé des projets européens, UNIMED
11h30 – 12h00	<i>Pause-café</i>
11h30 – 13h30	Focus sur le Pilier 2 du programme Horizon Europe : les projets Clusters Aperçu sur le programme PRIMA <ul style="list-style-type: none"> • Raniero CHELLI, chargé des projets européens, UNIMED
13h30 - 14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30 - 16h30	Atelier pratique : Planification et rédaction d'une proposition de projet Horizon Europe <ul style="list-style-type: none"> • Raniero CHELLI, chargé des projets européens, UNIMED
16h30 – 17h00	Restitution des travaux de groupes et clôture de la première journée de formation
20h00 – 21h30	<i>Dîner à l'hôtel</i>

Programme de la 2ème journée - Mardi 27 février 2024

09h00 – 11h30	<p>Le montage du budget en Horizon Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Les différents types de budget (coûts réels, coûts unitaires, forfaitaires) : comment se distribuent-ils sur les 3 piliers d’Horizon Europe</i> ➤ <i>Les coûts réels : comment sont-ils définis dans le contrat de subvention, analyse des différents rubriques (personnel, sous-traitance...) et relatives conseils et astuces</i> ➤ <i>Les coûts forfaitaires : significat et recours en Horizon Europe</i> ➤ <i>Le formulaire de budget sur le portail Horizon Europe</i> ➤ <i>Le significat et gestion des coûts unitaires dans le programme MSCA</i> ➤ <i>Les coûts forfaitaires : encadrement générale et comment gérer le développement du budget en ce cadre</i> <ul style="list-style-type: none"> • Francesca CERON, Unité de promotion et de planification de la recherche, Direction des Services de Recherche et de Transfert de Technologie, Université de Pisa • Raniero CHELLI, chargé des projets européens, UNIMED
11h30 – 12h00	<i>Pause-café</i>
11h30 – 13h30	<p>Atelier pratique sur le montage du budget (5 groupes maximum de 9 personnes maximum) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Chaque groupe reçoit une “liste des achat” dans le cadre d’une proposition projet</i> ➤ <i>Chaque groupe monte son propre budget selon les règles qui s’appliquent dans l’action HE concernée</i> <ul style="list-style-type: none"> • Francesca CERON, Unité de promotion et de planification de la recherche, Direction des Services de Recherche et de Transfert de Technologie, Université de Pisa • Raniero CHELLI, chargé des projets européens, UNIMED
13h30 – 14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30 - 16h30	Restitution des travaux de groupes de la matinée
16h30 – 17h00	Clôture de la deuxième journée de formation
20h00 – 21h30	<i>Dîner à l’hôtel</i>

Programme de la 3ème journée - Mercredi 28 février 2024

09h00 – 10h00	<p>L'internationalisation globale : un paradigme nécessaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anna Maria PULINA, Unité Programmes de coopération internationale, de formation et de mobilité, Université de Pisa
10h00 – 11h30	<p>L'action Marie Skłodowska-Curie Postdoctoral Fellowship MSCA PF</p> <ul style="list-style-type: none"> • Francesca CERON, Unité de promotion et de planification de la recherche, Direction des Services de Recherche et de Transfert de Technologie, Université de Pisa
11h30 – 12h00	<i>Pause-café</i>
12h00 – 13h30	<p>Atelier pratique sur le MSCA PF en petits groupes (5 groupes maximum de 8 personnes maximum) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chaque groupe reçoit 3 sous-sections d'un projet qui a été réellement soumis avec la grille d'évaluations utilisée par les experts de la CE ➤ Le groupe lit le projet et rédige un petit rapport d'évaluation ➤ Chaque groupe rapporte aux autres sur ses conclusions ➤ Le rapport d'évaluations "réel" est partagé et analysé collectivement <ul style="list-style-type: none"> • Francesca CERON, Unité de promotion et de planification de la recherche, Direction des Services de Recherche et de Transfert de Technologie, Université de Pisa
13h30 – 14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30 – 16h00	<p>Retour d'expérience sur le service d'accompagnement proposé aux chercheurs dans le montage, la contractualisation, le suivi et la gestion de projets de recherche européens et internationaux. [Présentation en ligne]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marine LE MERCIER, chargée de montage de projets au sein du Pôle Ingénierie France Europe International (FEI) de la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'Université de Rouen Normandie
16h00 – 16h30	Conclusions de la 3ème journée de formation
20-00 – 22h00	<i>Dîner social avec les Participants au restaurant "Al Fresco" (Rue Matteo Sclafani, 9, 90134 Palerme - https://maps.app.goo.gl/fwU2BskThqiEnquM9)</i>

Programme de la 4ème journée - Jeudi 29 février 2024

09h00 – 11h00	L'action Marie Skłodowska-Curie Doctoral Network MSCA DN
---------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Encadrement en HE et caractéristiques de l'action ➤ Conditions d'éligibilité des consortiums et des institutions partenaires ➤ Le budget ➤ Le formulaire de demande ➤ Le processus d'évaluation ➤ Les conseils et astuces <ul style="list-style-type: none"> • Francesca CERON, Unité de promotion et de planification de la recherche, Direction des Services de Recherche et de Transfert de Technologie, Université de Pisa
11h00 – 11h30	<i>Pause-café</i>
11h30 – 13h30	Le programme ATTRACTION + de l'Université de Pavie : Attractivité, renforcement de la recherche et l'initiative INROADd+ <ul style="list-style-type: none"> • Carlotta MARCHI, Département des sciences politiques et sociales, Université de Pavie
13h30 – 14h30	<i>Déjeuner</i>
15h00 – 18h00	Après-midi libre ou Visite guidée du centre-ville de Palerme (activité facultative)
20h00 – 21h30	<i>Dîner à l'hôtel</i>

Programme de la 5ème journée - Vendredi 1 mars 2024

09h00 – 11h30	Comment cocréer des projets RRI (Recherche et l'Innovation Responsables (RRI)) <ul style="list-style-type: none"> • Alessia VALENTI, chargée des projets, CESIE • Jelena MAZAJ, Coordinatrice Unité d'Enseignement Supérieur et de Recherche, CESIE
11h30 – 12h00	<i>Pause-café</i>
12h00 – 13h30	Atelier pratique : Comment cocréer des projets RRI (Recherche et l'Innovation Responsables (RRI)) <ul style="list-style-type: none"> • CESIE
13h30 – 14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30 – 16h00	Restitutions des travaux de groupe
16h00 – 16h30	Conclusions de la 5ème et dernière journée de formation Evaluation de la semaine de formation Cérémonie de remise de certificats de participation
20h00 – 21h30	<i>Dîner à l'hôtel</i>

3) Biographies des intervenants

Raniero CHELLI

Raniero Chelli est diplômé en physique depuis 1979 et possède plus de 35 ans d'expérience dans les projets internationaux, en particulier dans les programmes de RDT et de coopération internationale de l'UE. En 1985, il a rejoint la Commission européenne en tant que responsable de projet dans le premier programme-cadre de recherche et de développement. Depuis lors, il a toujours travaillé dans le domaine des projets internationaux en tant que responsable de projet, gestionnaire de projet, rédacteur de propositions, consultant pour l'UE, évaluateur et examinateur.

Raniero a également travaillé pour le ministère italien de la recherche scientifique dans le département chargé des programmes de l'UE. En 2000, il a commencé son expérience de formateur en enseignant le module de recherche et de développement du cours de maîtrise sur l'"Eurodesign" organisé par l'École polytechnique de Turin (2000-2001), le premier dans ce domaine en Italie.

Depuis 2002, il collabore avec UNIMED - Union des universités méditerranéennes, en tant que rédacteur de propositions, gestionnaire de projets, gestionnaire de la diffusion et formateur professionnel sur les programmes de l'UE. À ce titre, il s'est spécialisé dans la coopération universitaire internationale, en mettant notamment l'accent sur les programmes Tempus, Erasmus+ et Horizon 2020/Horizon Europe. Enfin, la Commission européenne l'a nommé en 2022 ambassadeur du pacte climatique de l'UE.

Francesca CERON

Titulaire d'un doctorat en agriculture et a 12 ans d'expérience en tant que concepteur de projet indépendant et chef de projet dans des initiatives financées par l'UE (secteur privé et public, UE/Afrique/Moyen-Orient). Elle travaille à l'Université de Pise Services pour l'unité de recherche depuis 2019 en tant que facilitatrice de recherche. À partir de 2021, elle est également membre du personnel de l'équipe thématique de l'UNIFI qui soutient les chercheurs dans l'élaboration et la soumission de propositions. L'équipe est composée de 5 experts et gère en moyenne 130 propositions de l'UE et d'autres donateurs par an.

Marine LE MERCIER

Diplômée de l'Université de Caen Normandie (Master Expert en Projets Européens au service du développement local), et a exercé plusieurs fonctions en lien avec le montage et la gestion de projets. Project Manager à l'INSERM de juillet 2014 à juillet 2016, Coordinatrice des finances et de la communication de mars à décembre 2017 au sein d'omicX, elle exerce depuis août 2021 des fonctions de Chargée de projets de recherche au sein du Pôle Ingénierie France Europe International de l'Université de Rouen Normandie. Dans le cadre de son poste actuel, rattaché à la Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'Université de Rouen Normandie, elle accompagne le montage et la gestion administrative et financière des projets de recherche nationaux, européens et internationaux de recherche, et effectue des actions de communication, veille, formation et réseautage."

Anna Maria PULINA

Anna Maria Pulina a un Master en Langues et Littératures Etrangères. Depuis 2006, elle travaille à l'Université de Pise, en participant au processus de construction et de développement de l'Internationalisation des programmes d'étude dans les trois cycles de diplômes.

Elle s'occupe de la gestion des programmes internationaux de coopération, d'éducation et de mobilité dans le cadre du Programme Erasmus +, actions KA1 et KA2. De plus, elle fait partie du groupe de travail UNIPI sur les projets de renforcement des capacités pour le développement des politiques d'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur »

Carlotta MARCHI

Post-doctorante en histoire africaine à l'Université de Pavie (Italie), où elle enseigne World History. Ses recherches portent sur les systèmes d'enseignement supérieur dans la Libye et l'Érythrée contemporaines, l'histoire postcoloniale de la Libye et la relation entre le nationalisme et l'islam.

Alessia VALENTI

Chargée de projet au sein de l'Unité d'Enseignement Supérieur et Recherche du CESIE. Elle a consolidé son expérience en matière de gestion de projets et de contrôle de la

qualité, en particulier dans le cadre du programme Erasmus+, dans les domaines de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de l'éducation des adultes. Elle a excellé dans la conception et la mise en œuvre de procédures d'évaluation, de suivi et d'appréciation de projets et de processus. Elle soutient également les activités de mise en réseau du CESIE dans la recherche d'opportunités de collaboration dans le cadre des programmes Erasmus+ et Horizon Europe. Son expérience comprend la structuration, la rédaction et l'examen de propositions.

Son expertise s'étend à la réalisation d'analyses approfondies des lacunes en matière de compétences et à la création de matériel de formation, à la fois dans des contextes présentiels et en ligne. Elle démontre sa maîtrise de diverses méthodologies de formation, y compris l'apprentissage en ligne, le coaching et l'éducation non formelle. Elle est l'auteur de plusieurs publications dans le domaine de l'apprentissage médiatisé par les technologies éducatives, notamment "Collaborative Learning Using Technological Tools - A Framework for the Future" (2022) et "Learning through innovative collaboration enhanced by educational technology (ILIKEIT2)" présenté à la 13e conférence internationale sur l'éducation et les nouvelles technologies d'apprentissage, preuve de son engagement en faveur de l'innovation éducative.

Jelena MAZAJ

Avec plus de 15 ans d'expérience professionnelle, Jelena Mazaj a combiné recherche, formation, travail administratif et des consultations dans le domaine du renforcement des capacités et gestion des connaissances pour les Établissements d'Enseignement Supérieur, la recherche et l'innovation responsables, et l'éducation non formelle.

Son expertise dans le secteur englobe divers rôles tels que conférencière, responsable des relations internationales, coordinatrice de projets et experte locale pour la recherche et l'innovation (R&I) et projets de mobilité. Actuellement, elle occupe le poste de Coordinatrice de l'Unité d'Enseignement Supérieur et Recherche, où elle supervise la recherche dans des domaines tels que la durabilité, le développement rural, la résilience, l'apprentissage numérique, l'internationalisation, les STIM, et autres. Ses recherches récentes se concentrent sur l'analyse des réseaux pour des innovations durables et l'impact de facteurs exogènes sur la performance organisationnelle. Par exemple, elle a examiné l'impact des politiques de l'UE sur la dynamique des réseaux interorganisationnels de R&I de l'UE, les effets de COVID-19 sur les partenariats public-privé de R&I de l'UE dans le domaine de la santé (comme

discuté dans un article), et l'influence de COVID-19 sur le chemin de l'industrie du commerce de détail vers la durabilité. Au cours des deux dernières années, elle a collaboré avec SDA Bocconi en tant que chercheuse universitaire et a passé en revue des articles pour l'Academy of Management.

Mme Mazaj est l'auteure ou co-auteure de plus de 10 publications scientifiques et a contribué à plus de 15 livrables de projets.

4) Photos de la formation







DIRASA

Définition d'un renouvellement de la gouvernance de la recherche en Tunisie



www.dirasa.eu



Cofinancé par
l'Union européenne

Projet Erasmus+, Capacity Building in Higher Education, Strand 3 – Structural reform projects [Projet n. 101083145]

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.